



ETAT DES LIEUX DU SPECTACLE

en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Indicateurs généraux
et éléments d'études

Mai 2005

ETAT DES LIEUX DU SPECTACLE

en Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Eléments et indicateurs généraux

Rapport réalisé par l'Arcade

17 rue Venel
BP 84
13101 Aix-en-Provence Cedex 01
Tél : 04 42 21 78 00
Mél : arcade@arcade-paca.com
Internet : www.arcade-paca.com

Direction des études

Bernard Maarek

Synthèse et rédaction

Sylvia Andriantsimahavandy – chargée d'études

Production des données observatoire et analyses

Valérie Fayolle – responsable de l'Observatoire

Production de données Arcade - Rmdts

Jean-Louis Battistetti : responsable du centre d'information et de documentation
Laurence Charrier : coordinatrice base Rmdts

Collaborations Arcade

Emmanuelle Rayon
Emma Roche
Philippe Fanise
Olivier Berardi
Marie-Paule Piroud
Mireille Chabert
Gaël le Bellegui
Gilles Pages
Sylvie Pujol

SOMMAIRE

1. La production et la diffusion du spectacle vivant	4
A. La production	5
A1. Données générales	5
A2. Données sectorielles 2004	6
B. La diffusion	8
B1. Données générales	8
B2. Les équipements conventionnés	11
B3. Dénombrement de spectacles sur réseau d'équipements	13
C. Zoom	15
C1. Zoom sur la diffusion musicale	15
C2. Zoom sur la programmation des lieux de diffusion à dominante Théâtre	17
C3. Zoom sur la diffusion des compagnies de théâtre	22
2. Les établissements et l'emploi dans le spectacle	25
A. Les établissements	26
A1. Les établissements du fichier Sirène	26
A2. Les établissements employeurs	28
B. L'emploi	30
B1. Données générales	30
B2. Les demandeurs d'emploi dans le spectacle	33
B3. Les intermittents de l'audiovisuel et du spectacle	34
B4. Les salariés du spectacle	39
B5. Zoom sur les emplois jeunes	40
B6. Zoom sur les postes Adac	43
B7. Zoom sur l'emploi dans les structures musiques actuelles	44
B8. Zoom sur l'emploi dans la diffusion musicale	45
3. L'offre de formation en région	47
A. L'offre de formation par niveau	48
A1. L'enseignement secondaire	48
A2. La formation supérieure	50
A3. La formation professionnelle	53
B. Présentation par secteur	55
B1. Musique	55
B2. Danse	56
B3. Théâtre – arts de la rue – arts de la piste	57
B4. Techniques son – éclairage – régie – machinerie	58
B5. Environnement culturel	59
C. Zoom	60
C1. Zoom sur les écoles d'enseignement artistique spécialisé proposant un 3 ^{ème} cycle spécialisé	60
C2. Zoom sur la formation professionnelle : les établissements cotisant et les stagiaires Afdas dans le secteur du spectacle	62
4. Les financements publics du spectacle vivant	63
A. Quelques repaires nationaux en 1996	64
B. Données régionales 1999	67
C. Zoom	70
C1. Aides à la création Etat et Région – compagnies indépendantes 2002, 2003, 2004	70
C2. Zoom sur le financement des réseaux subventionnés par le ministère de la Culture	71
Sources	77

1. LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

Mémento

Les données présentées ici sont issues de plusieurs sources de l'Arcade :

RMDTS (Réseau Musiques Danse Théâtre et Spectacle) est une base de gestion relationnelle dans laquelle sont saisies toutes les informations relatives à l'activité d'un organisme lié au spectacle vivant. Elle permet d'informer le public sur les ressources, de mettre en relation les différents acteurs, ou encore de réaliser des publications (listes, guides-annuaires) et des états de lieux. RMDTS a été mobilisé pour le dénombrement des équipes artistiques et des opérateurs de la diffusion du spectacle vivant.

La Base Agenda est une base de données permettant le recensement de toutes les manifestations organisées en région. Elle permet d'informer le public sur les calendriers de spectacles¹, de réaliser la publication de "Terre de festivals", guide des festivals organisés en période estivale (réalisation de la Régie culturelle régionale) et apporte des données statistiques sur l'évolution du spectacle vivant en région. La base agenda a été mobilisée ici pour repérer le nombre de spectacles programmés en région en 2004.

Données et territoires n°3 "L'emploi dans le spectacle vivant en Paca"² : Cette publication de l'Arcade a été mobilisée pour les données concernant les licences d'entrepreneurs de spectacles.

La diffusion de spectacle vivant musical en région Paca – Etat des lieux de l'activité et situation de l'emploi³ : Cette étude menée par l'Arcade et l'Observatoire de la musiques de Paris a permis de constituer le zoom sur la diffusion du spectacle vivant musical en 2001

Le repérage des aides à la création et compagnies professionnelles a été effectué par les différents services artistiques de l'Arcade à partir des données de la Drac et de la Région (pour les informations concernant les aides à la création) et des données de RMDTS (pour le repérage des compagnies professionnelles).

¹ Cette base est consultable sur le site internet de l'Arcade : <http://www.arcade-paca.com>

² Données et Territoires n°3 - Janvier 2005

³ Etude parue en Septembre 2004

A. LA PRODUCTION

A1. Données générales

Effectifs

- > Environ 4000 équipes artistiques professionnelles et amateurs⁴
 - La musique représente près de 3/4 des équipes avec une proportion importante de groupes et artistes musiques actuelles
 - Les musiques actuelles représentent 58% de l'ensemble des musiques et 42% de l'ensemble des équipes artistiques du spectacle vivant
- > Plus de 1700 équipes professionnelles
 - 1300 pour la musique
 - 80 pour la danse
 - 352 pour les arts du théâtre
- > Équipes artistiques professionnelles aidées au titre de la création au niveau régional en 2004⁵
 - Musique : 67 artistes ou ensembles
 - Danse : 22 compagnies
 - Théâtre : 67 artistes ou compagnies

Répartition départementale et sectorielle des 4000 équipes artistiques

Janvier 2005	04	05	06	13	83	84	Total	% secteur
Musique	4%	6%	19%	43%	16%	12%	100%	72%
Danse	3%	4%	18%	43%	17%	14%	100%	8%
Théâtre	3%	5%	19%	47%	12%	13%	100%	17%
Art de la piste	2%	4%	6%	62%	0%	26%	100%	1%
Art de la Rue	10%	3%	14%	59%	10%	3%	100%	1%
Total équipes artistiques	4%	6%	19%	42%	15%	12%	100%	100%

Source : RMDTS – janvier 2005

Les licences d'entrepreneur de spectacle de catégorie 2⁶

- 1 293 licences d'entrepreneurs de spectacles de catégorie 2 en 2003 (producteurs de spectacle ou entrepreneurs de tournées)
 - 59% des licences attribuées en 2003 en région Paca.

Répartition départementale des licences de catégorie 2

2003	04	05	06	13	83	84	Paca
Dénombrement	41	21	242	655	168	166	1293
%	3,2%	1,6%	18,7%	50,7%	13,0%	12,8%	100,0%
% cat 2 / total licences du territoire	56,2%	52,5%	49,4%	66,3%	58,9%	51,7%	58,9%

Source : Arcade - Observatoire - d'après les données de la Drac

⁴ Source : RMDTS – Janvier 2005

⁵ Cumul des aides Drac et Région

⁶ Source : Données et Territoires n°3 – janvier 2005, d'après les données de la Drac Paca La publication Données et Territoires propose une information plus détaillée sur les licences d'entrepreneurs de spectacle.

A2. Données sectorielles 2004

Théâtre – arts de la piste – arts de la rue

> Théâtre

- 808 équipes artistiques professionnelles et amateurs
- 296 compagnies professionnelles
- 2 centres dramatiques nationaux (Marseille et Nice)
- 1 centre de création pour le jeune public (Marseille)
- 42 artistes ou compagnies aidées au niveau régional
- divers lieux et théâtres soutenus au titre de la production (Marseille)

> Arts de la rue

- 58 équipes artistiques professionnelles et amateurs
- 30 compagnies professionnelles
- 1 centre national des arts de la rue (Marseille)
- 15 artistes ou compagnies aidées au niveau régional

> Arts de la piste

- 50 équipes artistiques professionnelles et amateurs
- 26 compagnies professionnelles
- 10 artistes ou compagnies aidées au niveau régional

Musique

> 2969 équipes artistiques professionnelles et amateurs⁷

> Musiques actuelles

- 600 artistes et groupes professionnels
- 35 artistes et groupes aidés au niveau régional
- 1 centre national de développement musiques actuelles

> Musique classique et contemporaine

- 500 artistes et ensembles professionnels
- 4 théâtres lyriques dont 2 opéras labellisés (Avignon et Marseille)
- 5 orchestres dont 2 à vocation régionale
- 8 chœurs ou ensembles vocaux professionnels dont 4 attachés aux théâtres lyriques
- 25 artistes ou ensembles aidés au niveau régional
- 2 centres nationaux de création musicale (Marseille, Nice)

⁷ Chiffres à préciser à partir d'un faisceau d'indicateurs non maîtrisables actuellement dans les bases de données (autodéclaratif, volume d'activités, licences d'entrepreneur, mobilité des membres, situation d'insertion professionnelle ...).

La distinction entre ensemble amateur et professionnel est également à aborder différemment selon le secteur.

> Musiques et danses traditionnelles et du monde

- 200 groupes ou artistes professionnels
- 1 centre de création des nouvelles musiques traditionnelles (Le Chantier – Correns)
- 11 artistes ou groupes aidés au niveau régional

Danse

- 338 équipes artistiques professionnelles et amateurs
- Environ 80 compagnies professionnelles
- 22 artistes ou compagnies aidées au niveau régional
- 4 ballets⁸ rattachés au théâtre lyrique
- 2 centres chorégraphiques nationaux⁹

Les centres de création et lieux de fabriques pluridisciplinaires

- 1 centre national de création et de diffusion culturelle (Chateaupallon)
- 3 lieux de fabrique ont été repérés à Marseille dans le cadre du rapport Lextrait¹⁰

⁸ Ballets : ballets des opéras de Nice, Avignon et Toulon

⁹ CCN : Aix-en-Provence (Ballet Preljocaj), Marseille (Ballet national de Marseille)

¹⁰ Fabriques repérées dans le rapport Lextrait : Friche la Belle de Mai, Le comptoir, La fabriks.

B. LA DIFFUSION

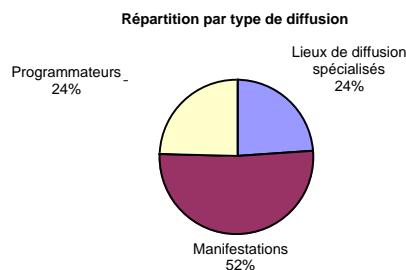
B1. Données générales

Près de 1 700 opérateurs de la diffusion du spectacle vivant¹¹

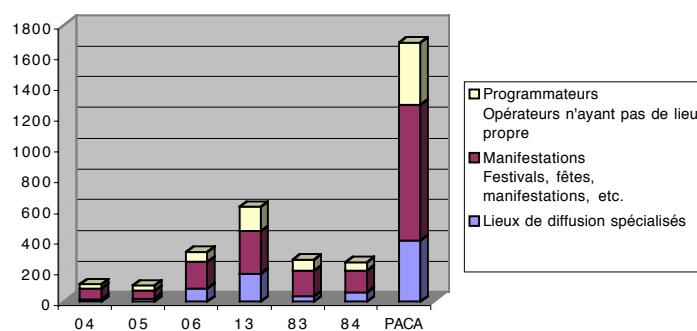
- > 396 lieux de diffusion spécialisés
- > 883 manifestations et festivals
- > 406 programmateurs sans lieu propre

Répartition départementale et par type	04	05	06	13	83	84	PACA
Lieux de diffusion consacrés exclusivement au spectacle	16	18	85	181	34	62	396
Manifestations	70	53	174	278	167	141	883
Programmateurs	26	33	64	158	73	52	406
TOTAL	112	104	323	617	274	255	1 685

Source : RMDTS



Répartition par département et par type



¹¹ Source : RMDTS – janvier 2005. Les données ci-après concernent uniquement les équipements et les activités de diffusion clairement spécialisés dans le spectacle vivant. Ne sont pas pris en compte les lieux polyvalents ou généralistes ayant une activité occasionnelle de diffusion du spectacle vivant (salles des fêtes, etc.).

Près de 15 000 spectacles programmés en 2004¹²

> 14 720 spectacles ont été recensés en 2004, soit 50000 représentations

- 59% de ces spectacles sont dans le domaine de la musique
- 48% des spectacles sont programmés dans les Bouches-du-Rhône
- 15% ont lieu durant le mois de Juillet

Répartition départementale et sectorielle de 14 720 spectacles programmés

2004	04	05	06	13	83	84	Total Secteur	Répartition Secteur
Musique	4%	3%	16%	48%	16%	13%	100%	59%
Danse	4%	3%	13%	49%	15%	15%	100%	8%
Théâtre	5%	2%	16%	47%	13%	17%	100%	28%
Arts de la rue	9%	4%	14%	50%	14%	8%	100%	4%
Arts du cirque	3%	4%	13%	46%	15%	19%	100%	1%
TOTAL	4%	3%	16%	48%	15%	14%	100%	100%

Source : Arcade – base agenda – janvier 2005

Répartition des spectacles programmés par mois et par département

2004	04	05	06	13	83	84	Paca
Janvier	5%	5%	8%	5%	4%	4%	5%
Février	6%	4%	6%	8%	4%	8%	7%
Mars	12%	7%	9%	10%	5%	8%	8%
Avril	7%	7%	7%	10%	7%	8%	8%
Mai	7%	7%	7%	12%	7%	9%	10%
Juin	6%	6%	7%	9%	8%	9%	8%
Juillet	22%	25%	15%	10%	22%	23%	15%
Août	11%	26%	10%	3%	14%	7%	7%
Septembre	5%	2%	4%	5%	5%	2%	4%
Octobre	5%	3%	5%	8%	8%	5%	6%
Novembre	6%	5%	9%	10%	9%	9%	9%
Décembre	6%	4%	11%	10%	7%	7%	9%
TOTAL	100%						

Source : Arcade – base agenda – janvier 2005

¹² Source : Arcade – Base agenda. Recensement des spectacles programmés entre le 1^{er} et le 31 décembre 2004 sur 1 257 opérateurs.

Recensement non exhaustif, notamment programmations occasionnelles et pratique amateur

Les licences d'entrepreneurs de spectacle catégorie 1 et 3¹³

- > 273 licences de catégorie 1 "exploitant de lieu de spectacle"
 - Un peu plus de 12% de l'ensemble des licences attribués, avec une concentration des établissements sur les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône
- > 577 licences de catégorie 3 "diffuseur"
 - 26,3% des l'ensemble des licences attribués, avec une concentration plus marquée sur les Bouches-du-Rhône.

Répartition départementale des licences de catégorie 1							
2003	04	05	06	13	83	84	Paca
dénombrement	10	7	91	83	32	50	273
%	3,7%	2,6%	33,3%	30,4%	11,7%	18,3%	100,0%
% cat 1 / total licences	13,7%	17,5%	18,6%	8,4%	11,2%	15,6%	12,4%

Source : Arcade - Observatoire - d'après les données de la Drac

Répartition départementale des licences de catégorie 3							
2003	04	05	06	13	83	84	Paca
dénombrement	22	12	127	239	83	94	577
%	3,8%	2,1%	22,0%	41,4%	14,4%	16,3%	100,0%
% cat 3 / total licences	30,1%	30,0%	25,9%	24,2%	29,1%	29,3%	26,3%

Source : Arcade - Observatoire - d'après les données de la Drac

¹³ Source : Données et Territoires n°3 – janvier 2005, d'après les données de la Drac Paca.

B2. Les équipements conventionnés

15 équipements de diffusion conventionnés par la Drac et/ou la Région

> 4 scènes nationales (label Etat)

Théâtre de la Passerelle – Gap (05)
Théâtre du Merlan – Marseille (13),
Théâtre des Salins - Martigues (13)
Scène nationale de Cavaillon (84)

> 7 scènes conventionnées (label Etat)

Théâtre de Grasse (06)
Théâtre d'Arles (13)
Théâtre de l'Olivier – Istres (13)
Théâtre de la Minoterie – Marseille (13)
Théâtre du Jeu de Paume - Aix-en-Provence (13)
Théâtre du Sémaphore - Port-de-Bouc (13)
Théâtre en Dracénie – Draguignan (83)

> 10 pôles régionaux (label Région, dont 3 scènes nationales et 5 scènes conventionnées)

Théâtre de la Passerelle – Gap / Théâtre le Cadran – Briançon (05)
Théâtre de Grasse (06)
Théâtre des Salins – Martigues / Théâtre le Sémaphore – Port de Bouc / Théâtre - Arles / Théâtre de l'Olivier – Istres (13)
Théâtre en Dracénie – Draguignan (83)
Scène nationale de Cavaillon / Vélo théâtre - Apt (84).

> Parmi ces équipements, certains développent des pôles de compétences

Sur la danse :

Théâtre de la Minoterie – Marseille
Théâtre de l'Olivier – Istres
Théâtre de Grasse
Théâtre en Dracénie – Draguignan

Sur le cirque :

Théâtre de Grasse

18 équipements pour les musiques actuelles soutenus par la Drac et/ou la Région

Parmi ces 18 lieux, 14 font l'objet depuis 2005 d'une convention avec la Région de "lieux de développement Musiques actuelles" (signalés par une astérisque dans la liste ci-dessous).

En 2003, la Drac soutenait 16 lieux dédiés aux musiques actuelles dont 4 smacs – pôle de production (l'Ajmi, l'Espace Julien, l'Affranchi et Tandem). Par ailleurs, l'AMI à Marseille bénéficie d'un label du ministère de la Culture de "Centre national de développement des musiques actuelles".

Alpes-de-Haute-Provence *Café Provisoire – Manosque

Hautes-Alpes *Live Café – Gap

Alpes-Maritimes *MJC Picaud Centre studio 13 – Cannes)

Bouches-du-Rhône *MJC Escale St Michel – Aubagne
*OJL Portail Coucou – Salon-de-Provence
*Le Cri du Port – Marseille
*AMI – Marseille
*L'Affranchi – Marseille
*Le Moulin – Marseille
L'Espace Julien – Marseille
Le Cargo de Nuit – Arles
La Fonderie – Aix-en-Provence
*Le Moulin à Jazz – Vitrolles
Les passagers du zinc - Avignon

Var *Tandem – Toulon

Vaucluse *Le Greniers à sons – Cavaillon
*La Gare – Coustellet
*AJMI – Avignon

Autres lieux de diffusion (à titre indicatif)

Théâtre du Gymnase (Marseille)

Théâtre les Bernardines (Marseille)

Centre natinal et création et diffusion culturelles (Chateaupallon)

L'Usine (Istres)

B3. Dénombrement de spectacles sur réseaux d'équipements

Période : 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Source : base agenda

Indicateurs par diffuseurs (les principaux)

Scènes nationales

	Nbre de spectacles	Nbre de représentation
Théâtre La passerelle (Gap)	42	83
Théâtre du Merlan (Marseille)	24	70
Théâtre des Salins (Martigues)	53	112
Théâtre de Cavaillon	37	56

Scènes conventionnées

	Nbre de spectacles	Nbre de représentation
Théâtre de Grasse	31	60
Théâtre de la Minoterie (Marseille)	29	79
Théâtres en Dracénie (Draguignan)	55	74
Théâtre d'Arles	57	77
Théâtre de l'Olivier (Istres)	33	36
Théâtre du Jeu de Paume (Aix)	27	95
Théâtre du Sémaphore (Port de Bouc)	24	37

Opéras

	Nbre de spectacles	Nbre de représentation
Nice	60	106
Marseille	39	82
Toulon	37	63
Avignon	92	158

Centres dramatiques nationaux

	Nbre de spectacles	Nbre de représentation
Nice	47	203
Marseille	36	207

Pôles régionaux de développement (Dispositif de la Région PACA)

	Nbre de spectacles	Nbre de représentation
Théâtre La passerelle (Gap)	42	83
Théâtre le Cadran (Briançon)	31	43
Théâtre des Salins (Martigues)	53	112
Théâtre de Grasse	31	60
Théâtre de l'Olivier (Istres)	33	36
Théâtre Le Sémaphore (Port de Bouc)	24	37
Théâtres en Dracénie (Draguignan)	55	75
Théâtre de Cavaillon	37	56
Vélo Théâtre (Apt)	9	13
Théâtre d'Arles (Arles)	36	46

Lieux de diffusion et de développement musiques actuelles labellisés par la DRAC et/ou la Région

	Nbre de spectacles	Nbre de représentations
AJMI (Avignon)	29	29
Portail Coucou (Salon de Pce)	44	48
Grenier à Sons (Cavaillon)	23	24
L'Affranchi (Marseille)	26	27
La Fonderie (Aix en Pce)	52	52
Café Julien (Marseille)	42	42
Cargot de Nuit (Arles)	71	71
La Gare (Maubec)	41	41
Cri du Port (Marseille)	24	24
Tandem (Toulon)	42	42
Café Provisoire	?	?
Live Café (Gap)	36	44
MJC Picaud (Cannes)	65	73
AMI (Marseille) <i>hors festival</i>	9	9
Le Moulin (Marseille)	31	31

Festivals

	Nbre de spectacles
Période estivale (15 juin-15 septembre)	1907
Période 1 janvier-14 juin	71
Période 16 septembre-31 décembre	366

C. ZOOM

C1. Zoom sur la diffusion musicale

Source : Arcade / Observatoire de la musique¹⁴

Mémento

Cette étude a été menée dans le cadre d'un programme d'étude lancé par l'Observatoire de la Musique (Cité de la Musique – Paris) associant trois régions : Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Son objet premier est de dresser un état des lieux de l'offre de spectacle vivant musical en région. La spécificité du travail mené en Paca se situe dans la seconde partie de l'étude qui porte sur une exploitation fine des données liées à l'emploi (Cf Zoom sur l'emploi dans la diffusion musicale). Ce zoom reprend intégralement le chapitre "En résumé" de la première partie de l'étude.

- > En 2001, 778 activités de diffusion musicale ont été recensées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles ont été réparties selon trois grandes catégories de diffuseurs : les lieux, les manifestations et les programmateurs.
- > Les manifestations sont les activités de diffusion musicale les plus nombreuses en région. Au nombre de 363, elles représentent 47% de l'ensemble, devant le programmateurs (32%) et les lieux (22%).
- > Les Bouches-du-Rhône constituent un pôle de concentration de la diffusion musicale avec 35% des activités localisées sur ce département.
- > La diffusion musicale occupe une place importante dans l'ensemble du spectacle vivant. Plus de 80% des diffuseurs en région proposent des concerts, exclusivement ou non.
- > Globalement, l'activité de diffusion musicale est une activité de « spécialistes »
 - 70% des diffuseurs ne diffusent que de la musique
 - 70% des diffuseurs privilégient un genre musical en particulier.
- > La diffusion musicale ne peut être définie selon un type de fonctionnement unique. La diversité des modes de diffusion apparaît notamment selon les types de diffuseurs et les genres musicaux :
 - Les lieux sont davantage pluridisciplinaires que les manifestations ou les programmateurs. La moitié d'entre eux diffusent du théâtre ou de la danse au même titre que la musique.
 - Les lieux proposent principalement une programmation musicale généraliste ou tournée vers les musiques actuelles. Les musiques savantes et musiques du monde ou traditionnelles sont très nettement privilégiées par les programmateurs ou les manifestations. La diffusion de ces genres musicaux relève donc d'une offre plus ponctuelle.
- > Les caractéristiques des modes de diffusion diffèrent selon les départements, soulignant l'existence de spécificités territoriales dans l'offre de diffusion musicale :
 - Les Bouches-du-Rhône sont proportionnellement mieux équipés en lieux de diffusion. Par contre, ces derniers sont très peu présents dans le Var.
 - Les diffuseurs des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Vaucluse se situent plus largement sur une programmation musicale généraliste. Sur le littoral, la programmation musicale est plus ciblée. Elle est fortement tournée vers les musiques actuelles dans les Bouches-du-Rhône, vers les musiques savantes dans les Alpes-Maritimes et à part égale vers ces deux genres musicaux dans le Var.

¹⁴ "La diffusion de spectacle vivant musical en région Paca - Etat des lieux de l'activité et situation de l'emploi" Arcade - Observatoire / Cité de la musique – Septembre 2004

> Les lieux permanents de diffusion musicale représentent une capacité d'accueil de plus de 86 000 sièges.

- 40% de cette offre est localisée dans les Bouches-du-Rhône. Rapportée à la population, l'offre de sièges est particulièrement faible dans les Hautes-Alpes et dans le Var.
- Les lieux de petite ou moyenne capacité d'accueil sont les plus nombreux. Toutefois, leur jauge cumulée couvre moins du quart de l'offre de sièges en région. A l'opposé, 7 lieux à forte capacité d'accueil concentrent à eux seuls près de la moitié de l'offre régionale.

> Au cours de la saison 2001, 4866 concerts ont été proposés par les équipements et manifestations de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 43% de cette offre relève de manifestations ponctuelles, principalement estivales.

- Les lieux dédiés aux musiques actuelles couvrent 62% de l'offre de concerts de l'ensemble des équipements en région. Ces lieux sont en nombre élevé et se caractérisent par une activité permanente soutenue.
- L'offre de concerts issue des manifestations est plus équilibrée entre les différents genres musicaux, avec toutefois une dominante des musiques savantes. Le volume moyen d'activité des festivals est sensiblement le même quel que soit le genre musical.

C2. Zoom sur la programmation des lieux de diffusion à dominante théâtre

Source : étude Arcade réalisée sur 48 lieux de diffusion proposant une programmation régulière théâtre sur une saison.

➤ Analyse des lieux de diffusion

Localisation

- Un peu plus de la moitié de l'ensemble des lieux de diffusion (54%), soit 26 lieux, sont concentrés sur le département des Bouches-du-Rhône, dont 11 sur Marseille.
- A l'exception du Var (10 lieux), les autres départements ont entre 6 lieux pour le Vaucluse et 1 lieu dans les Alpes de Haute Provence.
- Outre Marseille qui regroupe presque le quart des lieux de diffusion de la région, les autres capitales départementales n'ont généralement pas plus de 2 lieux tandis que Digne-les-Bains dans les Alpes de Haute Provence n'en a pas du tout.
- En ce sens, il convient de souligner le nombre de lieux d'Aix-en-Provence, qui dispose de 4 lieux de diffusion proposant du théâtre.

Labellisation

- 16 lieux, soit le 1/3 des lieux de diffusion, sont labellisés selon la répartition suivante :
 - 2 centres dramatiques nationaux
 - 4 scènes nationales
 - 9 scènes conventionnées
- 10 pôles régionaux
(dont 3 sont également des scènes nationales et 5 des scènes conventionnées)
- A l'exception des Alpes-de-Haute Provence où il n'y en a pas, on retrouve environ 2 lieux labellisés par département, sauf dans le Var qui ne dispose que d'un lieu labellisé et à l'extrême, les Bouches-du-Rhône en ont 9.

➤ La programmation théâtre (spectacles et représentations)

Spectacles & représentations (cf. tableau 1)

- Les 48 lieux de diffusion programment en moyenne 26 spectacles différents chaque année, (minimum, un lieu en a programmé 7 tandis qu'à l'extrême un autre en a programmé 52 ; ce qui équivaut en moyenne à 70 représentations par an, sur une échelle allant de 19 représentations pour le plus bas jusqu'à 206).
- Sur la programmation théâtre, les lieux proposeraient en moyenne 17 spectacles par an (le lieu qui programme le moins avec seulement 4 spectacles et celui qui en programme le plus avec 32 ; ce qui équivaut en moyenne à 55 représentations par an, sur une échelle allant de 6 représentations pour le plus bas jusqu'à 177).

Tableau 1

Sur la programmation	Programmation		Programmation théâtre	
	Spectacles	Représentations	Spectacles	Représentations
Sur les lieux				
Minimum	7	19	4	6
Maximum	52	206	32	177
Moyenne	26	70	17	55

La part théâtre

- La programmation théâtrale est la plus importante dans les lieux étudiés :
 - En matière de spectacles, pour 42 lieux (87%) la programmation théâtre est supérieure à 50% de leurs spectacles et pour près de la moitié des lieux, le théâtre représente plus de 70% de leur programmation.
 - En matière de représentations, la tendance est encore plus marquée puisque le théâtre représente plus de 70% des représentations dans plus de 3/4 des lieux.

- Sur l'étude approfondie des représentations (cf. tableau 2), on peut constater que :
 - Les proportions relatives au nombre de représentations théâtrales sont assez proches de celles de la répartition départementale des lieux.
 - Au niveau du département du Vaucluse la part de la programmation théâtrale est, avec environ 56%, bien en dessous de la moyenne de 79% des représentations totales des lieux de diffusion.

N.B. : on peut difficilement analyser les données de programmation des Alpes de Haute Provence du fait qu'elles ne sont tirées que d'un seul lieu.

Tableau 2

	Lieux		Représentations théâtre		Répartition par genre des représentations en %				
	nb	%	nb	%	Théâtre	Musique	Danse	Autre	Total
04	1	2,1	28	0,8	21,4	71,4	3,6	3,6	100%
05	2	4,2	110	3,2	77,3	12,7	10	0	100%
06	3	6,3	354	10,4	89,5	2,8	7,3	0,3	100%
13	26	54,2	2006	59,2	82	7,3	6,3	4,4	100%
83	10	20,8	561	16,6	76,8	11,2	7,7	4,3	100%
84	6	12,5	329	9,7	56,5	14,6	1,8	27,1	100%
total	48	100%	3388	100%	79%	9%	6%	6%	100%

Les représentations théâtrales

- Par genre (tableau 3) :
 - L'art dramatique est incontestablement le genre le plus diffusé puisqu'il représente les 2/3 des représentations théâtrales et ce dans tous les lieux étudiés.
 - Les marionnettes, en seconde position et loin derrière, représente près de 11% des représentations théâtrales jouées dans une trentaine de lieux.
 - Les représentations de théâtre musical sont également jouées dans une trentaine de lieux mais ne représentent qu'un peu plus de 6% des représentations théâtrales.
 - Assez logiquement les arts de la rue, pratique essentiellement de plein air, est sous-représentée (0,6%) ainsi que les représentations de clown qui sont diffusées dans 2 lieux.

Tableau 3

	Art dramat.	Arts de la rue	Cirque	Clown	Conte	Humour	Lecture poésie	Marionnettes	Théâtre/ danse	Théâtre musical	Théâtre autre	NSP
b Rep	1679	16	140	26	36	73	117	289	55	173	21	45
6	62,9	0,6	5,2	1	1,3	2,7	4,4	10,8	2,1	6,5	0,8	1,7
b lieux	48	4	17	12	13	17	27	30	13	31	8	6
toy/lieu	35	4	8	2	3	4	4	10	4	6	3	7

• Par genre et par département :

On observe une grande disparité au niveau des départements dans la répartition théâtrale par genre.

- Sur l'art dramatique, par exemple, seuls les Bouches-du-Rhône et les Alpes Maritimes, avec un taux particulièrement élevé, ont un nombre de représentations supérieur à la moyenne.
- Sachant que l'ensemble des représentations se limitent au seul lieu étudié des Alpes de Haute de Provence, on constate que l'art dramatique représente 1/3 de la programmation contrairement aux représentations de marionnettes qui regroupent le reste.
- Les Hautes Alpes ont également un taux de représentation d'art dramatique assez faible (34%) et privilégié plus les représentations de cirque et de conte dont les taux sont bien plus élevés que la moyenne.
- Les départements du Var et du Vaucluse ont un niveau de représentations d'art dramatique assez proche de la moyenne, soit aux alentours de 60%, le premier privilégiant l'humour et les marionnettes tandis que le second les arts de la rue.

• Par genre et par type de lieu :

- Les Centres dramatiques nationaux et les lieux dits « d'artistes » se consacrent en grande partie à l'art dramatique avec des taux de représentations bien supérieurs à la moyenne, aux alentours de 85%, tandis que certains genres ne sont peu ou pas du tout proposés (arts de la rue, cirque, clown, conte, humour...).

- Les pôles régionaux et les scènes nationales ont un réel engagement sur les arts de la rue, le cirque et les marionnettes alors que les représentations d'art dramatique sont en proportion plus faible que la moyenne.

Les représentations théâtrales hors les murs

Parmi les 48 lieux de diffusion, seuls 28 d'entre eux proposent des représentations théâtrales hors les murs.

- Répartition générale :
 - 386 des représentations théâtrales, soit 15% de l'ensemble, sont faites hors les murs.
 - Les 28 lieux programment en moyenne 13 représentations théâtrales hors les murs, sur une échelle allant de 1 à 39 représentations.
 - 5 lieux de diffusion proposent la moitié de leurs représentations théâtrales hors les murs dont un ne programme aucun spectacle in situ.
- Répartition par département :
Seuls les lieux du département du Vaucluse proposent plus de représentations théâtrales hors les murs soit 26% que les autres. Les proportions des lieux des autres départements tournent autour de la moyenne, soit 15% de représentations hors les murs.

NB : Le traitement des représentations scolaires ne portant que sur un échantillon non représentatif car non exhaustif, ne peut être analysé ici.

➤ **Les compagnies**

Les compagnies régionales de théâtre¹⁵

Sur les 48 lieux de diffusion étudiés, seuls 5 lieux, soit 10% d'entre eux, ne programment pas de compagnies régionales.

- Données de cadrage
 - Les lieux qui programment des compagnies régionales en accueillent en moyenne 5 par an, sachant que 17 d'entre eux (40%) n'en proposent pas plus de 3.
 - 3 lieux programment plus de 10 compagnies régionales dont 1 qui en propose jusqu'à 19.
 - Pour seulement 2 lieux la part de compagnies régionales est supérieure à 80% de l'ensemble des compagnies qu'ils accueillent. Le seuil des 50% de compagnies régionales n'est dépassé que par 11 lieux soit 23% de l'ensemble des lieux étudiés.
- Les spectacles
 - Alors que les lieux programment en moyenne 5 compagnies régionales par an, la moyenne des spectacles de ces compagnies régionales tourne autour de 6 spectacles.
 - Sur la moyenne de 17 spectacles de toutes compagnies confondues programmés dans les lieux, la moyenne de 6 spectacles proposés par des compagnies régionales représente moins de la moitié.

Ce qui signifie qu'un lieu ne programme souvent pas plus d'un spectacle d'une compagnie régionale.

- Le lieu dont la programmation de spectacles de compagnies régionales est la plus élevée en programme jusqu'à 70%.
- Par rapport à l'ensemble des spectacles de théâtre, le seuil de 50% de spectacles proposés par des compagnies régionales n'est atteint et dépassé que par 6 lieux soit 13% d'entre eux.

En ce sens les lieux proposent plus de spectacles de compagnies hors régions.

¹⁵ Par commodité de lecture nous utiliserons les termes « compagnies régionales » pour parler des compagnies implantées en région.

- Les représentations

- La moyenne de représentations théâtrales des compagnies régionales est quant à elle plutôt élevée, soit 22 représentations par an.
- Au regard de la moyenne de 55 représentations théâtrales par an, il semblerait y avoir un certain équilibre avec les représentations des compagnies hors région (ou dont l'origine n'a pas été identifiée).
- Le seuil de 50% de représentations théâtrales proposées par des compagnies régionales est atteint et dépassé par plus de 35% des lieux dont 4 d'entre eux programmant plus de 80% de représentations théâtrales de compagnies régionales.

Ce qui signifie que les lieux programmant plus de représentations de spectacles de compagnies régionales alors qu'au niveau des spectacles, ils accueillent plus de compagnies hors-région.

- Répartition des représentations par département (tableau 4)

La part de représentations issues de compagnies régionales dans les lieux de diffusion des Bouches-du-Rhône et du Var est légèrement supérieure à la moyenne tandis que celles des lieux des autres départements sont largement inférieures à celle-ci. Ce qui signifie qu'en proportion les lieux de diffusion des Bouches-du-Rhône et du Var proposent bien plus de représentations de compagnies régionales que les lieux des autres départements.

NB : nous ne pouvons néanmoins pas savoir si en proportion, les lieux des Bouches-du-Rhône et du Var programmant également plus de spectacles de compagnies régionales que ceux des autres départements.

Tableau 4

	Nb de représentations		% de rep. de cies régionales par rapport aux rep. totales de théâtre
	théâtre totales	par Cies régionales	
04	6	1	16,7%
05	85	7	8,2%
06	317	76	24%
13	1645	727	44,2%
83	431	185	42,9%
84	186	53	28,5%
Total	2670	1049	39,3%

Les compagnies aidées

Sur les 48 lieux de diffusion étudiés, 10 lieux, soit 21% d'entre eux, ne programmant pas de compagnies aidées.

- Données de cadrage (Cies aidées DRAC / C.R.)
 - Les lieux qui programmant des compagnies régionales en accueillent en moyenne entre 2 et 3 par an, sachant qu'au maximum, un lieu en accueille 8.
 - Le seuil des 50% de compagnies aidées dans l'ensemble des compagnies régionales est atteint par plus de la moitié des lieux, soit 25 lieux.
- Les données des différents types d'aide aux compagnies

Tableau 5

Nb de cies aidées	Drac/C.R. total	Drac	APD	convent [°] DRAC	Région	CAC	convent [°] Région
Maximum	8 cies	7 cies	5 cies	5 cies	7 cies	5 cies	3 cies
Moyenne	2/3 cies	2 cies	1/2 cies	1 cies	2 cies	1/2 cies	0/1 cies
Seuil de 50%	25 lieux	24 lieux	10 lieux	6 lieux	22 lieux	16 lieux	4 lieux

➤ **Les artistes**

Le nombre de comédiens

- au niveau des spectacles
 - Plus de la moitié des lieux de diffusion étudiés programmant des spectacles avec plus de 10 comédiens sur scène.
 -

- Les spectacles comportant entre 3 et 5 comédiens sont les plus fréquemment programmés par les lieux, car seul un lieu n'en a pas proposé alors que les spectacles de 1, de 2, de 6 à 10 et de plus de 10 comédiens peuvent être absents d'au moins une dizaine de lieux.
- au niveau des représentations
 - Les représentations ayant de 3 à 5 comédiens, avec 23% de l'ensemble, sont les plus largement proposées dans les lieux, suivies des 18% de représentations avec un seul comédien.
 - Ces données sont à prendre néanmoins avec précaution car dans 20% des représentations le nombre de comédiens n'a pas pu être déterminé.

Le nombre d'artistes médiatiques

Seule la moitié des lieux étudiés programmait des spectacles ayant au moins un artiste médiatique.

- au niveau des spectacles
 - Les lieux qui programmait des spectacles avec des artistes médiatiques, en proposent en moyenne entre 2 et 3 par an et si l'on se base sur l'ensemble des lieux il faut compter 1 à 2 spectacles par lieu.
 - Cependant, seuls 5 lieux programmait 3 spectacles et plus avec des artistes médiatiques par an sachant qu'un en propose tout de même 13.
- Au niveau des représentations
 - Les lieux qui proposent des représentations avec des artistes médiatiques, en diffusent en moyenne entre 5 et 6 par an et si l'on se base sur l'ensemble des lieux il faut compter 3 représentations par lieu.
 - Ce qui porte à 12 le nombre de lieux qui programmait 3 représentations et plus ayant des artistes médiatiques par an sachant que le nombre maximum atteint par un lieu est de 51 représentations.
 - Dans ces lieux la part de représentations ayant un artiste médiatique ne dépasse pas le 1/3 de leurs représentations, à l'exception d'un lieu dont ces représentations atteint 3/4 de sa programmation.

C3. Zoom sur la diffusion des compagnies de théâtre

L'étude porte sur la programmation des compagnies de théâtre dans 48 lieux de diffusion proposant une programmation régulière théâtre sur une saison.

➤ Les données générales

L'analyse porte sur 321 compagnies de théâtre identifiées, programmées dans les 48 lieux de diffusion à dominante théâtre et diffusant sur une saison.

Les lieux de diffusion

Près des 3/4 des compagnies ne passent que dans un seul lieu et 10% d'entre elles sont diffusées dans plus de 2 lieux, sachant que le maximum est atteint par une compagnie programmée dans 7 lieux.

Les spectacles tournés

Plus de 82% des compagnies ne tournent qu'un spectacle et seules 11 compagnies, soit un peu plus de 3%, tournent plus de 2 spectacles, avec un maximum de 6 spectacles proposés par une compagnie sur une année.

Les représentations

- Les données générales
 - Près de 30% des compagnies ne se produisent qu'une seule fois et 81% d'entre elles font jusqu'à 7 représentations par an.
 - A l'exception d'une compagnie qui se produit 82 fois dans l'année, le maximum ne dépasse qu'exceptionnellement les 30 représentations par an.
- Les représentations scolaires
 - Plus de 80% des compagnies ne font pas de représentations pour les scolaires.
 - Un peu plus de 15% font jusqu'à 6 représentations scolaires, et certaines peuvent se produire plus d'une quinzaine de fois.
- Les représentations jeune public
 - Un peu moins des 2/3 des compagnies ne font pas de représentations jeune public.
 - La plupart d'entre elles font entre 1 et 2 représentations jeune public et ne dépassent qu'exceptionnellement la dizaine, soit seulement 3 compagnies dont 1 va néanmoins jusqu'à proposer 25 représentations jeune public.
- La localisation
 - Un peu plus d'un 1/3 des compagnies sont passées dans les lieux de diffusion de Marseille, soit 118 compagnies, suivie d'Aix-en-Provence avec 26 compagnies (8%) et de Nice avec 20 compagnies.
 - Quant aux programmations des villes-centre comme Nice, Saint-Raphaël, Avignon, Toulon, on comptabilise, en général, entre 10 et 20 compagnies.

➤ Les compagnies implantées en région

L'analyse porte sur 137 compagnies de théâtre régionales identifiées, soit 43% de l'ensemble des compagnies.

Les lieux de diffusion

- Plus de 40% des compagnies régionales passent dans plus d'un lieu, soit un taux plus important que la moyenne ; ce qui signifie qu'elles sont plus souvent programmées que les compagnies hors-région.
- Mais contrairement aux autres qui vont jusqu'à être diffusées dans 7 lieux, les compagnies régionales ne dépassent pas les 5 lieux par an.

Les spectacles tournés

- Près de 27% des compagnies régionales tournent plus d'un spectacle par an, soit un taux plus important que la moyenne ; ce qui indique qu'elles font tourner plus de spectacles que les compagnies hors-région.
- D'autre part, ce ne sont que les compagnies régionales qui tournent plus de 3 spectacles par an.

Les représentations

- Les données générales
 - Un peu plus de 20% des compagnies régionales ne se produisent qu'une seule fois et 65% d'entre elles font jusqu'à 6 représentations ce qui permet de dire qu'en proportion les compagnies régionales se produisent plus souvent que les autres.
 - De plus on constate que la quasi-totalité des compagnies dont le nombre de représentations est le plus élevée est régionale.
- Les représentations scolaires
 - Près de 84% des compagnies régionales ne font pas de représentations pour les scolaires, soit un peu plus que constaté sur l'ensemble des compagnies.
 - Même si certaines des compagnies régionales se produisent plus d'une dizaine de fois pour les scolaires, elles joueraient moins souvent pour les scolaires que les autres.
- La localisation
 - Il semble que la moitié des compagnies régionales soient passées dans les lieux de diffusion de Marseille, soit 67 compagnies, suivie de Nice avec 13% des compagnies régionales et d'Aix-en-Provence avec 9,5%. Ce qui signifie que les lieux de diffusion de Marseille et de Nice programment plus de compagnies régionales.
 - Quant aux autres villes, qu'elles soient ville-centre comme Toulon ou pas comme La Valette-du-Var, elles ne programment pas plus de 7 à 8 compagnies régionales par an.

➤ **Analyse des œuvres programmées**

Données générales

L'analyse porte sur 615 œuvres ayant été programmées dans les lieux de diffusion de la région.

Les lieux de diffusion

- Près de 80% des œuvres ne passent que dans un seul lieu et 14% d'entre elles sont diffusées dans 2 lieux.
- A l'exception de 6 œuvres, soit 1%, dont une a été programmée dans 8 lieux, les œuvres ne sont généralement pas programmées dans plus de 4 lieux.

Le nombre de représentations

- Près de 40% des œuvres ne sont jouées qu'une seule fois et 14% d'entre elles 2 fois.
- Une cinquantaine d'œuvres, soit 8%, sont jouées plus d'une dizaine de fois et quelques unes (5 œuvres) dépassent la trentaine de représentations.

Le genre de l'auteur

Cette analyse porte sur 529 œuvres programmées sur les lieux de la région.

- Le répertoire contemporain est le plus représenté dans les œuvres programmées, avec quasiment 90% de l'ensemble des œuvres.
- A lui seul, le répertoire contemporain édité représente près de la moitié des œuvres programmées.

Les œuvres des compagnies implantées en région

L'analyse porte sur 193 œuvres jouées par des compagnies régionales, soit 49% de celles dont les compagnies ont pu être identifiées. Cette proportion ne porte donc pas sur 615 œuvres mais sur 394 œuvres ; ce qui impose une certaine prudence vis-à-vis des résultats.

Les lieux de diffusion

- Plus de 76% des œuvres de compagnies régionales ne passent que dans un seul lieu et 17% d'entre elles sont diffusées dans 2 lieux, soit des proportions assez proches de l'ensemble des œuvres.
- Contrairement aux autres œuvres, celles des compagnies régionales ne passent pas dans plus de 4 lieux.

Le nombre de représentations

- Plus de 28% des œuvres jouées par des compagnies régionales ne sont jouées qu'une seule fois et 12% d'entre elles 2 fois ; ce qui signifie que les œuvres des compagnies régionales seraient jouées plus souvent que les autres même si ces dernières sont plus nombreuses.
- Ce constat se vérifie également avec la part (10%) plus importante pour les compagnies régionales, des œuvres qui sont jouées plus de 10 fois par an.

Le genre de l'auteur

Cette analyse porte sur 165 œuvres jouées par des compagnies régionales.

- Le répertoire contemporain est, avec 95% des œuvres, encore plus représenté dans les œuvres régionales que sur l'ensemble des œuvres.
- Dans les mêmes proportions, le seul répertoire contemporain édité représente plus de la moitié des œuvres de compagnies régionales.

2. LES ETABLISSEMENTS ET L'EMPLOI DANS LE SPECTACLE

Définition du champ du spectacle

Le champ du spectacle retenu par l'Arcade recouvre celui du spectacle vivant et, partiellement celui de l'audiovisuel. Cette approche globale sur le spectacle a été déterminée eu égard à la mobilité des professionnels sur ces deux secteurs. Elle est également nécessitée par la juxtaposition de données portant sur les individus et sur les secteurs d'activité, ainsi que par un besoin de rapprochement des données régionales avec différents travaux menés au niveau national. Le champ du spectacle est donc défini à partir des codes APE suivants :

Pour le spectacle vivant : 923A, 923B, 923D, 923K, 923J jusqu'en 2002 et 923K depuis 2003

Pour l'audiovisuel : 221G, 921A, 921B, 921C, 922A, 922B, 922C jusqu'en 2002, et depuis 922D, 922E, 922F.

Sources

Pour les établissements :

Le fichier Sirène de l'Insee (effectifs et caractéristiques des établissements du territoire français)

Le fichier DADS de l'Insee (effectifs et caractéristiques des établissements employeurs et des postes).

Pour les données sur l'emploi :

Le recensement général de la population de 1999 de l'Insee (effectifs et caractéristiques des professionnels et des actifs du secteur du spectacle)

Les données de l'ANPE DRTEFP Paca (effectifs et caractéristique des demandeurs d'emploi du secteur du spectacle)

Les données de la Caisse des Congés-Spectacles (effectifs et caractéristiques du marché du travail des intermittents)

Les données du Collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée (effectifs et caractéristiques des emplois jeunes)

Les données de la Région concernant les effectifs des postes Adac

Enfin, plusieurs travaux menés par **l'Arcade** ont été mobilisés concernant l'emploi dans la diffusion musicale et l'emploi dans le secteur des musiques actuelles.

A. LES ETABLISSEMENTS

A1. Les établissements du fichier Sirène

Source : Arcade - D'après Insee - Sirène¹⁶

Mémento

Le fichier Sirène de l'Insee contient l'ensemble des entreprises et établissements situés sur le territoire français. Toutes les personnes physiques ou morales immatriculées au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers y sont répertoriées, ainsi que les entreprises ayant été employeur de personnel salarié, soumises à des obligations fiscales ou bénéficiaires de transferts financiers publics. Ces données ne prennent pas en compte l'administration publique.

Effectifs et caractéristiques en 2003

- > 9 494 établissements dans le secteur du spectacle en région Paca
 - Poids du spectacle : 2,4% de l'ensemble de l'économie régionale
- > Ces établissements ont une activité très majoritairement tournée vers le spectacle vivant
 - 91% pour le spectacle vivant
 - 9% pour l'audiovisuel
- > Le secteur est marqué par le poids des associations et des établissements de petite taille
 - 91% ont moins de 2 salariés au 31/12/2003
 - 45% sont des associations
- > 43% des établissements sont basés dans les Bouches-du-Rhône

Répartition départementale et sectorielle des établissements						
Décembre 2003	04	05	06	13	83	84
Audiovisuel	17	36	213	411	105	74
Spectacle vivant	367	217	1 587	3 634	1 633	1 200
Ensemble du spectacle	384	253	1 800	4 045	1 738	1 274
						PACA
						856
						8 638
						9 494

Source : Insee - Sirène/Arcade

Caractéristiques des établissements

Décembre 2003	Nbre	Dont	Dont moins de
		associations	2 salariés*
Audiovisuel	856	30%	82%
Spectacle vivant	8 638	47%	92%
Ensemble du spectacle	9 494	45%	91%
Ensemble de l'économie en région	399 415	9%	76%

Source : Insee - Sirène/Arcade

¹⁶ Arcade -"Données et Territoires" n°3 – Janvier 2005

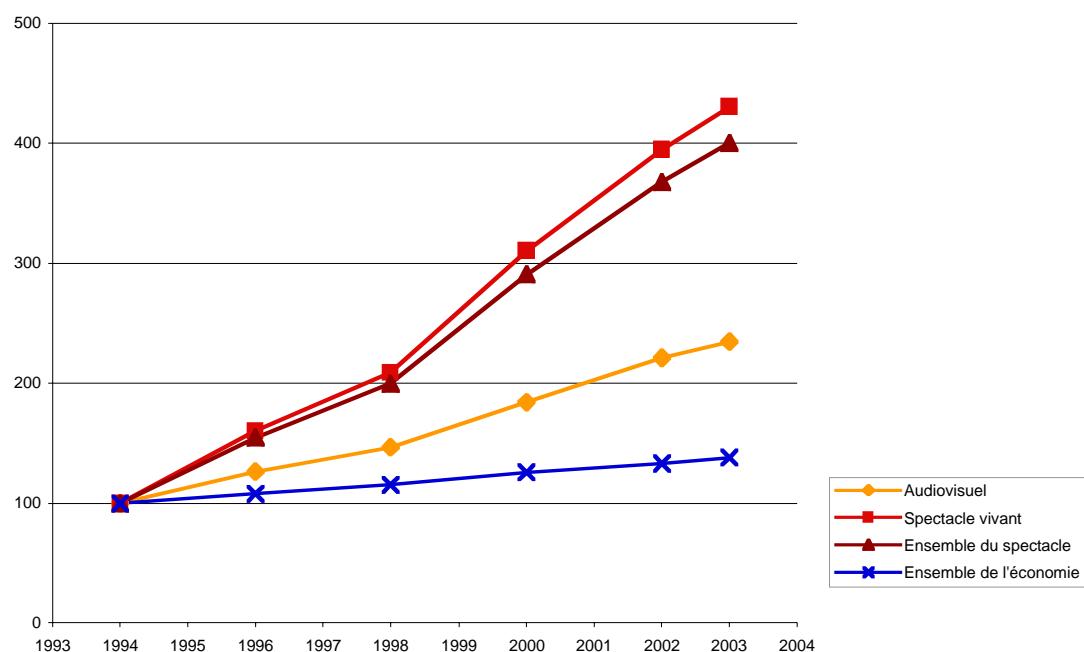
Évolution 1994 - 2003

> Le nombre d'établissement du spectacle a été multiplié par 4 entre 1994 et 2003, principalement dans le spectacle vivant

Évolution du nombre d'établissements

	1994	1996	1998	2000	2002	2003
Audiovisuel	365	461	536	671	806	856
Spectacle vivant	2 007	3 210	4 193	6 223	7 917	8 638
Ensemble du spectacle	2 372	3 671	4 729	6 894	8 723	9 494

Source : Insee – Sirène d'après Données et Territoires n°3 – janvier 2005



A2. Les établissements employeurs

Source : Arcade d'après Insee – Dads¹⁷

Mémento

Le fichier Dads (Déclaration annuelle des données sociales) de l'Insee répertorie les établissements qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. Sont exclus du champ des Dads, les agents de l'Etat, les salariés de l'agriculture, ceux des services domestiques et des activités extra-territoriales. Ces traitements ont été réalisés hors administrations publiques.

Élément de définition : Un poste est un couple Établissement-Salarié. Un salarié ayant travaillé plusieurs fois dans l'année au sein d'un même établissement correspond à un seul poste et ses périodes de travail seront regroupées. Ces traitements ont été réalisés hors administrations publiques.

Effectifs et caractéristiques en 2001

- > 1 754 établissements employeurs dans le secteur du spectacle
 - France : 24 200 établissements¹⁸
 - Poids Paca : 7,2%
- > 32 691 postes au cours de l'année 2001
- > 80% de ces postes sont proposés à des établissements du spectacle vivant
 - Les postes du spectacle vivant représentent 1,2% des postes de l'ensemble de l'économie régionale
- > On observe un écart important entre le nombre de postes et le nombre d'équivalents temps complet (EQTC)
 - 5 679 postes EQTC dans le spectacle
 - Spectacle : 18,6 postes en moyenne par établissement pour 3,2 postes EQTC
 - Ensemble de l'économie régionale : 13,7 postes en moyenne par établissement pour 6,5 postes EQTC

Effectifs salariés et postes à l'année

2001	Effectifs au 31/12	Postes au cours de l'année	Postes EQTC
Ensemble du spectacle	6 170	32 691	5 678
Audiovisuel	1 655	6 526	1 587
Spectacle vivant	4 515	26 165	4 091
Ensemble de l'économie régionale	1 079 783	2 117 134	998 363

Source : Insee – Dads/Arcade

¹⁷ Arcade –"Données et Territoires" n°3 – Janvier 2005. Cette publication propose une lecture plus détaillée des données, notamment en ce qui concerne la répartition départementale et sectorielle des établissements et des postes.

¹⁸ Source : Dep - Données de cadrage n°33 - Septembre 2004

Évolution 1996 - 2001

- > Une croissance importante du nombre d'établissements employeurs, particulièrement dans le spectacle vivant
 - Spectacle : +83% (spectacle vivant : +87%, audiovisuel : +64%)
 - Ensemble de l'économie régionale : + 29%
- > Une croissance de l'emploi nettement plus marquée que dans l'ensemble de l'économie
 - Spectacle : +92% du nombre de postes
 - Ensemble de l'économie régionale : + 38% du nombre de postes
- > Une tendance accrue au morcellement des postes
 - Spectacle : +66% des postes équivalent temps complet (EQTC)
 - Ensemble de l'économie régionale : +20% des postes EQTC

Évolution des établissements employeurs

2001	1996	1998	2000	2001	Evolution 1996-2001
Ensemble du spectacle	960	1 425	1 663	1 754	+83%
Audiovisuel	192	280	295	321	+67%
Spectacle vivant	768	1 145	1 368	1 433	+87%
Ensemble de l'économie régionale	119 922	148 011	153 142	154 511	+29 %

Source : Insee – Dads / Arcade

Évolution du nombre de postes en Paca

2001	1996	1998	2000	2001	Evolution 1996-2001
Secteur spectacle					
Postes	16 994	25 260	32 411	32 691	+92%
Postes EQTC	3 429	4 515	5 157	5 679	+66%
N poste pour 1 poste EQTC	4,9	5,6	6,3	5,7	-
Ensemble de l'économie régionale					
Postes	1 533 435	1 811 146	2 060 535	2 117 134	+38%
Postes EQTC	828 568	925 597	971 367	998 363	+21%
N poste pour 1 poste EQTC	1,8	1,9	2,1	2,1	-

Source : Insee – Dads / Arcade

B. L'EMPLOI

B1. Données générales

Source : DEP d'après le recensement de la population 1999¹⁹

Mémento

L'emploi culturel se mesure selon deux approches :

L'approche par professions prend en compte l'ensemble des professions spécifiques de l'audiovisuel et du spectacle. Elle est définie par référence à la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS)¹. Elle permet de décrire les caractéristiques des actifs des professions de l'audiovisuel et du spectacle, les caractéristiques des emplois occupés et le secteur d'activité dans lequel ils exercent. Les professions de l'audiovisuel et du spectacle peuvent être ventilées en deux catégories : D'une part **les artistes**, d'autre part **les cadres, techniciens et ouvriers**.

L'approche par secteur prend en compte l'ensemble des unités économiques dont l'activité principal relève du champ de l'audiovisuel et du spectacle. Elle est définie par référence à la Nomenclature des activités françaises (NAF). Cette approche permet de décrire, à l'intérieur de ces unités économiques, l'ensemble des emplois quelqu'en soit leur nature (culturelle ou non culturelle). L'approche par secteur d'activité permet d'isoler deux catégories : D'une part **le secteur du spectacle vivant**, d'autre part **le secteur de l'audiovisuel**.

Avertissement : Les données Paca sont réalisées à partir des éléments de la publication du DEP "L'emploi culturel en région". La délimitation du champ du spectacle diffère entre les données du DEP et celles de l'Arcade (Données et Territoires n°3) car les codes APE pour l'audiovisuel sont différents.

Effectifs : 6 % des actifs du spectacle travaillent en Paca

- > La région Paca est la troisième région de travail pour les actifs du spectacle
- > 8 646 actifs des professions du spectacle en Paca
 - France : 126 526 actifs
 - Poids Paca : 6,8%
- > 11 196 actifs en emploi dans le secteur du spectacle
 - France : 177 036
 - Poids Paca : 6,3%

Répartition des actifs selon la région de travail

1999	Professions du spectacle	Secteur spectacle	
		Spectacle vivant	Audiovisuel
Paca	6,8%	8,1%	3,8%
Rhône-Alpes	7,3%	8,6%	5,0%
Île-de-France	48,9%	41,0%	68,0%
Autres régions	37,0%	42,3%	23,2%
Total	100%	100%	100%

Source : Insee RGP 99 / DEP

¹⁹ DEP – Données de cadrage n°32, d'après Insee-RGP99

Un volume d'emploi particulièrement marqué pour le spectacle vivant et les artistes

- > Les artistes représentent plus de la moitié des professions du spectacle en Paca
 - Paca : 54%
 - France : 43%
- > Le poids du spectacle vivant est plus important en région Paca que dans les autres régions
 - Paca : 76,6% des actifs du secteur du spectacle
 - France : 60,1% des actifs du secteur du spectacle
 - 8,1% des actifs du spectacle vivant travaillent en Paca
- > Le poids de l'audiovisuel est bien moins important, mais la région Paca reste cependant la troisième région de travail dans ce secteur
 - Paca : 23,4% des actifs du spectacle travaillent dans l'audiovisuel
 - France : 39,9%
 - 3,7% des actifs de l'audiovisuel travaillent en région Paca

Poids de l'emploi du spectacle

1999	Professions du spectacle		Secteur spectacle	
	Artistes	Techniciens	Spectacle vivant	Audiovisuel
Paca	53,9%	46,1%	76,6%	23,4%
Rhône-Alpes	45,7%	54,3%	72,6%	27,3%
Ile de France	39,5%	60,5%	47,6%	52,4%
France	42,9%	57,1%	60,1%	39,9%

Source : Insee RGP 99 / DEP

Évolution des actifs entre 1990 et 1999 : une forte progression

> Une évolution importante des actifs du spectacle en Paca, mais relative au regard de l'évolution nationale

- Paca : +32% d'actifs
- France : +38% d'actifs

> Une forte évolution des actifs dans l'audiovisuel mais le spectacle vivant reste majoritaire

- Spectacle vivant : + 29% (8 574 en 99)
- Audiovisuel : + 41% (2 622 en 99)

> Une évolution importante du nombre de professionnels du spectacle, mais pas plus importante que la tendance nationale

- Paca : +38%
- France : + 36%
- Comparaison Rhône-Alpes : +56%

> Cette évolution est plus importante au niveau des artistes

- + 71% pour les artistes

Évolution des actifs du secteur du spectacle vivant

	1990	1999	Evolution
Paca	6 624	8 574	+29%
Rhône-Alpes	6 116	9 205	+51%
Ile-de-France	35 764	43 659	+22%
France	78 392	106 481	+36%

Source : Insee RGP 99 / DEP

Évolution des actifs du secteur de l'audiovisuel

	1990	1999	Evolution
Paca	1 864	2 622	+41%
Rhône-Alpes	2 288	3 460	+51%
Ile-de-France	34 480	48 046	+39%
France	49 984	70 555	+41%

Source : Insee RGP 99 / DEP

Évolution des actifs des professions de l'audiovisuel et des spectacles

	1990	1999	Évolution
Paca	6 276	8 646	+38%
Dont artistes	2 728	4 661	+71%
Rhône-Alpes	5 926	9 289	+56%
Ile-de-France	47 080	61 832	+31%
France	93 116	126 526	+36%

Source : Insee RGP 99 / DEP

B2. Les demandeurs d'emploi dans le spectacle

Source : Arcade, d'après ANPE DRTEFP PACA²⁰

Mémento

L'Anpe identifie les demandeurs d'emploi du spectacle à travers 19 métiers. **La demande d'emploi dans le secteur ne peut être lue comme celle des autres secteurs.** En effet, les intermittents du spectacle sont recensés en tant que demandeurs d'emploi, alors qu'ils exercent une activité discontinue et peuvent de fait être assimilés à des actifs occupés. Ces chiffres traduisent donc imparfaitement la situation de la demande d'emploi et doivent plutôt être perçus comme caractéristiques des professionnels du secteur.

Effectifs en 2003

- > 11 900 demandeurs d'emplois du spectacle
 - France : 139 554 demandeurs d'emplois
 - Poids Paca : 8,5%
- > 61% relèvent de professions artistiques
- > Le tiers des demandeurs d'emploi du spectacle sont des artistes de la musique et du chant
- > Près de la moitié des demandeurs d'emploi réside dans les Bouches-du-Rhône (46%)

Répartition départementale et sectorielle

Décembre 2003	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Métiers artistiques	193	128	1 583	3 267	1 185	926	7 282
Métiers techniques	74	68	836	1 642	390	350	3 360
Autres métiers	22	14	343	609	164	106	1 258
TOTAL	289	210	2 762	5 518	1 739	1 382	11 900

Source : ANPE, DRTEFP-PACA / Arcade

Évolution 2001-2003

- > Le nombre de demandeurs d'emplois dans le spectacle a connu une augmentation de 9,7%
 - France : + 11,5%

Évolution du nombre de demandeurs d'emplois

	2001	2002	2003	2001-2003
Paca	10 838	11 407	11 900	+9,7%
France	125 093	134 433	139 554	+11,5%

Source : ANPE, DRTEFP-PACA / Arcade

²⁰ Arcade - "Données et Territoires" n°3 – janvier 2005

B3. Les intermittents de l'audiovisuel et du spectacle

Source : DEP d'après la Caisse des congés spectacles²¹

Memento

La Caisse des congés spectacles regroupe les employeurs du secteur du spectacle. Elle est chargée d'assurer le versement des congés annuels aux artistes et personnels technico-artistiques intermittents du spectacle, qu'ils soient ou non indemnisés au titre des annexes VIII et X de l'assurance-chômage.

Effectifs et volumes de travail en 2001

- > 8 139 intermittents indemnisé ou non en région Paca
 - France : 118 976 intermittents
 - Poids Paca : 6,8%
- > 305 000 jours travaillés en région
 - France : 6 812 000 jours travaillés
 - Poids Paca : 4,5%
- > Un poids particulièrement important du nombre de jours travaillés relevant des artistes
 - Paca : 56%
 - France : 37,5%

Répartition des effectifs intermittents par région

2001	Effectifs	%
Paca	8 139	6,8%
Rhône-Alpes	7 770	6,5%
Île-de-France	64 467	54,2%
France entière	118 976	100,0%

Source : Congés spectacles / Dep

Répartition du volume annuel de travail par région

2001	Volume	%
Paca	305 000	4,5%
Rhône-Alpes	337 000	4,9%
Île-de-France	4 749 000	69,8%
France entière	6 812 000	100,0%

Source : Congés spectacles / Dep

Répartition du volume annuel de travail

En %	Artistes	Cadres	Techniciens	Professions Ouvrières	Autres	Total
Paca	56,4%	10,2%	25,9%	5,9%	1,6%	100,0%
Rhône-Alpes	53,0%	13,1%	28,9%	3,9%	1,2%	100,0%
Île-de-France	29,4%	29,1%	33,7%	5,2%	2,6%	100,0%
France entière	37,5%	23,6%	31,7%	5,0%	2,2%	100,0%

Source : Congés spectacles / Dep

²¹ DEP – Données de cadrage n°34 «Le marché du travail des artistes et des techniciens intermittents de l'audiovisuel et des spectacles 1987-2001 » - 2004

Poids du spectacle vivant en 2001

> Avec 89% du volume annuel de travail de l'audiovisuel et des spectacles en région, le poids du spectacle vivant est particulièrement important en région Paca.

- France : 51%

Répartition du volume annuel de travail

2001	Audiovisuel	Spectacle vivant	Total
Paca	11,2%	88,8%	100,0%
Rhône-Alpes	19,3%	80,7%	100,0%
Île-de-France	63,8%	36,2%	100,0%
France entière	49,2%	50,8%	100,0%

Évolution

> Une croissance particulièrement marquée en région Paca

- Le nombre d'intermittent a été multiplié par 3,5 entre 1987 et 2001 (France : X3)
- Les effectifs ont augmenté de +56% depuis 1998 (France : +17%)
- Le volume annuel de travail a augmenté de +30% entre 1996 et 2001 (France : +15%)
- La rémunération annuelle totale a augmenté de +47% entre 1996 et 2001 (France : +25%)

> Mais cette croissance reste déséquilibrée : Tout comme les caractéristiques au niveau national, le volume de travail et la rémunération annuelle ont connu une croissance largement inférieure aux effectifs.

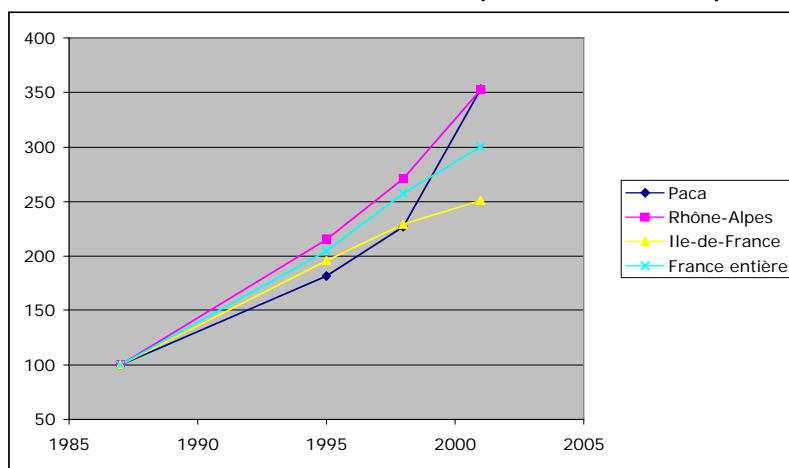
- France : Le nombre d'intermittent a été multiplié par 3 entre 1987 et 2001 alors que le volume de travail et la masse salariale ont connu une croissance plus modérée (X2). Il en résulte une diminution du nombre moyen de jours travaillés par intermittent (-35%) et de la rémunération annuelle moyenne (-29%). La durée moyenne du contrat de travail intermittent est passée de 20 jours en 1987 à 6 jours en 2003. Cette fragilisation est particulièrement marquée chez les artistes.

Évolution des effectifs intermittents selon la région de résidence

	1987	1995	1998	2001	Evolution 1987-2001	Evolution 1998-2001
Paca	2 306	4 186	5 229	8 139	253%	56%
Rhône-Alpes	2 204	4 740	5 973	7 770	253%	30%
Île-de-France	25 732	50 381	58 882	64 467	151%	9,5%
France entière	39 649	81 074	101 936	118 976	200%	17%

Source : Caisse des congés spectacles /Dep

Évolution des effectifs intermittents (base 100 en 1987)

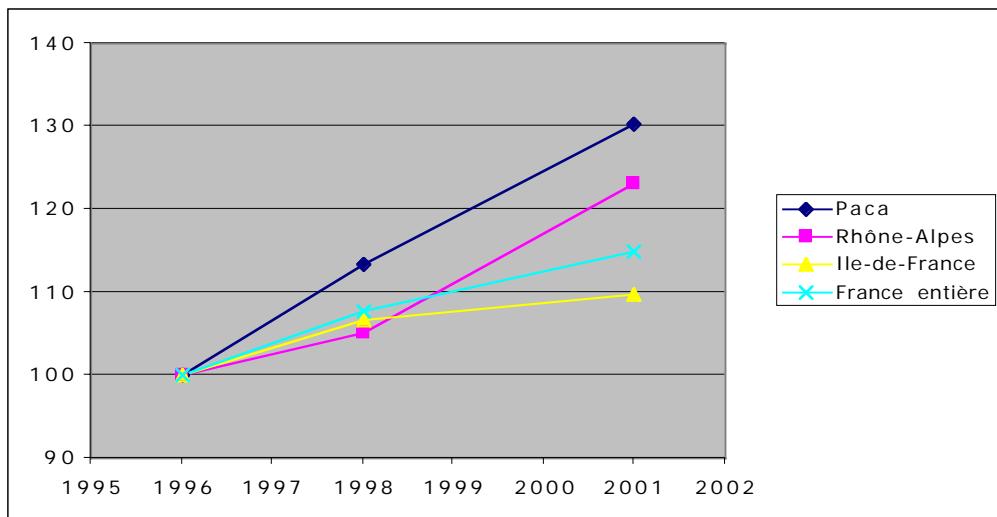


Évolution du volume annuel de travail des intermittents selon la région de l'entreprise

En milliers de jours	1996	1998	2001	Evolution 1996-2001
Paca	234	265	305	30%
Rhône-Alpes	274	288	337	23%
Île-de-France	4 332	4 626	4 749	10%
France entière	5 926	6 384	6 812	15%

Source : Caisse des congés spectacles /Dep

Évolution du volume annuel de travail (base 100 en 1996)



Évolution de la rémunération annuelle totale des intermittents selon la région de l'entreprise

En millions d'euros constants 2001

	1996	1998	2001	Évolution 1996-2001
Paca	32,3	37,2	47,6	47%
Rhône-Alpes	38,1	42,3	53,8	41%
Île-de-France	837,4	901,1	1001,2	20%
France entière	1066,0	1159,9	1330,0	25%

Source : Caisse des congés spectacles /Dep

Évolution de la rémunération totale (base 100 en 1996)

Évolution de l'emploi des intermittents – éléments de synthèse

Évolution du marché du travail intermittent

(en %)	Paca	Rhône-Alpes	Île-de-France	France entière
Effectifs (1998-2001)	+56	+30	+9	+17
Volume annuel de travail (1996-2001)	+30	+23	+10	+15
Rémunération annuelle totale (1996-2001)	+47	+41	+20	+25

Source : Caisse des congés spectacles /Dep

B4. Les salariés du spectacle

Sortie de l'étude en juin 2005

B5. Zoom sur les emplois jeunes

Source : Collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée²²

Effectifs en 2002

- > Près de 2 700 embauches dans l'ensemble du secteur culturel dans le cadre du dispositif Nouveaux services emploi jeune (NSEJ) en région Paca
 - Poids Paca : 8,7% des emplois-jeunes créés dans le secteur culturel au plan national
- > 1459 salariés en postes au 1^{er} septembre 2002
 - Dont 68% dans des associations et 31% dans des collectivités territoriales
- > 173 collectivités territoriales employeurs au 1^{er} septembre 2002.
 - 40 postes dans le spectacle vivant (9,0%)
 - 143 postes dans l'action culturelle pluridisciplinaire (32,1%)
- > 246 associations employeurs.
 - 377 postes dans le spectacle vivant (38,2%)
 - 25 postes dans l'audiovisuel (2,5%)
 - 209 postes dans l'action culturelle pluridisciplinaire (21,2%)
- > Au niveau national, ce sont les secteurs les plus fragiles économiquement qui ont le plus recruté
 - Musiques actuelles
 - Cirque et arts de la rue
 - Lieux intermédiaires

Répartition géographique et sectorielle des postes NSEJ

Répartition des salariés en poste dans les associations

2002	04	05	06	13	83	84	Total	%
Spectacle vivant	10	8	43	207	31	78	377	38,20%
Audiovisuel	0	3	7	12	1	2	25	2,50%
Autres secteurs	23	15	87	299	67	92	585	59,30%
Total Culture	33	26	139	518	99	172	987	100%

Source : Collège coopératif PAM

Répartition des salariés en poste dans les collectivités

2002	04	05	06	13	83	84	Total	%
Spectacle vivant	0	0	6	28	5	1	40	9%
Audiovisuel	0	0	0	0	0	0	0	0%
Autres secteurs	8	8	54	206	73	52	405	91%
Total Culture	12	8	60	234	78	53	445	100%

Source : Collège coopératif PAM

²² Étude "Le programme NSEJ dans le champ culturel en région PACA" Octobre 2003

Profil des salariés du secteur associatif

2003	Musique et Danse	Arts du théâtre	Audiovisuel et cinéma
N postes pourvus	192	185	92
Type de poste			
Médiateur culturel	7%	14%	11%
Acc. pratique en amateur	10%	11%	8%
Animateur culturel	6%	6%	29%
Agent de développement	28%	31%	18%
Réisseur	4%	6%	7%
Animateur multimédia	5%	2%	5%
Coordinateur	15%	1%	5%
Agent informatique & multimédia	4%	3%	5%
Chargé de communication	7%	9%	5%
Acc. Développement professionnel	7%	1%	1%
Acc. Vie associative	5%	8%	3%
Chargé de mission	2%	2%	0%
Chargé de documentation	1%	6%	1%
Autres	1%	1%	0%
Mission du poste			
Administration	10%	15%	4%
Animation	8%	6%	28%
Communication	6%	9%	8%
Développement	26%	16%	12%
Médiation	8%	15%	11%
Encadrement des pratiques art.	12%	14%	10%
Régie technique	3%	4%	11%
Acc des professionnels	16%	10%	3%
Accueil	1%	1%	0%
Recherches et études	1%	0%	0%
Gestion de projets	3%	8%	4%
NTIC	7%	2%	9%
Autres	1%	0%	0%
Répartition homme-femme			
Homme	46%	38%	61%
Femme	54%	62%	39%
Age			
Age moyen en 2003	28 ans	27 ans	28 ans
< 21 ans	2%	4%	1%
22-26 ans	34%	37%	25%
27-31 ans	52%	53%	57%
> 32 ans	13%	5%	8%
Niveau de formation			
Bac +5	10%	10%	5%
Bac +3 et +4	30%	31%	22%
Bac +2	24%	23%	22%
Bac	30%	24%	36%
BEP/CAP	5%	11%	14%
Pas de formation au-delà de la scolarité obligatoire	3%	1%	1%

Source : Collège coopératif PAM

Sorties du dispositif NSEJ

Sortie du dispositif par domaine – Secteur associatif

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Spectacle vivant	46	57	71	19	28	35
<i>Dont :</i>						
<i>Arts du théâtre</i>	12	32	28	5	7	16
<i>Musique</i>	24	17	37	11	19	15
<i>Danse</i>	5	6	3	0	2	2
<i>Autre spectacle vivant</i>	5	2	3	3	0	2
Audiovisuel	12	3	7	1	0	0
Action culturelle pluridisciplinaire	32	43	42	12	3	8

Source : Collège coopératif PAM

Sortie du dispositif par domaine – Collectivités publiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Spectacle vivant	16	16	7	0	1
<i>Dont :</i>					
<i>Arts du théâtre</i>	1	1	1	0	0
<i>Musique</i>	5	8	4	0	0
<i>Danse</i>	0	4	0	0	0
<i>Autre spectacle vivant</i>	10	3	2	0	1
Audiovisuel	0	0	0	0	0
Action culturelle pluridisciplinaire	47	64	19	7	6

Source : Collège coopératif PAM

B6. Zoom sur les postes ADAC

Source : Région Paca

Le dispositif d'aide à la création de poste d'agent de développement artistique et culturel (ADAC) a pour objectif de soutenir les initiatives culturelles génératrices d'emplois destinés à mieux communiquer et diffuser la création artistique sur le territoire régional.

Les fonctions exercées par l'agent de développement artistique et culturel doivent relever d'une ou plusieurs missions : gestion, administration, promotion, communication, diffusion.

Les postes doivent être pourvus par un cadre ou un agent de maîtrise expérimenté, inscrit, en priorité, en qualité de demandeur d'emploi. Ils ne peuvent en aucun cas être affectés à des emplois déjà existants au sein de la structure et ne peuvent par conséquent contribuer à la consolidation ou la pérennisation d'emplois bénéficiant déjà d'aides publiques (NSEJ, CES, CEC).

L'employeur s'engage à assurer la pérennité du poste qu'il crée avec l'aide de la Région (recrutement en contrat à durée indéterminée).

Le montant du salaire minimum doit être conforme à la grille fixée par la convention collective nationale SYNDEAC, soit 1 796, 16 euros pour un cadre et 1 475, 43 euros pour un agent de maîtrise.

Peuvent bénéficier de l'aide à la création d'un poste ADAC les associations ayant leur siège social en région PACA et pouvant justifier de deux ans d'existence. Sont éligibles uniquement les entreprises culturelles régionales de création et de diffusion (Les associations œuvrant dans les secteurs d'activités de l'animation, du loisir, de l'information et de la recherche ne sont pas éligibles).

L'aide financière de la Région intervient sous la forme d'une subvention dégressive sur une période 3 ans, plafonnée à 16 769 euros pour la première année, 12 196 euros pour la deuxième année, 9 147 euros pour la troisième année.

En 2004, 45 postes ont été créés dont 58% dans le domaine du spectacle vivant. 103 postes au total étaient concernés par le dispositif Adac (1^{ère} année, 2^{ème} année, 3^{ème} année cumulées). L'enveloppe 2004 s'élève à 1 353 731 euros.

Postes Adac - Données d'évolution 2002-2004

	2002	2003	2004
Total postes adac (N1+N2+N3)	73	71	103
Total financement adac (N1+N2+N3)	1 047 297€	995 476€	1 353 731€
Postes créés (N1)	35	39	45
Dont postes spectacle vivant	25	23	26
financement postes créés	586 915€	653 991€	754 605€
Dont postes spectacle vivant	419 225€	385 687€	435 994€
Poids du spectacle vivant (N1)	71%	59%	58%

Source : Conseil régional PACA

B7. Zoom sur l'emploi dans les structures musiques actuelles

Source : Arcade²³

Mémento

Ces données sont issues de deux enquêtes menées par le Pôle régional musiques actuelles de l'Arcade :

- L'État des lieux et évolution des structures de diffusion des musiques actuelles en Paca (1996/1997-2000) : Cette étude propose une mise en perspective de deux enquêtes menées respectivement sur les structures de diffusion musiques actuelles en Paca en 1996/1997 et en 2000. Entre ces deux années, l'échantillon a évolué, passant de 13 structures en 1996/1997 à 21 structures en 2000.

- L'enquête 2005 sur l'emploi et les activités des musiques actuelles : Cette enquête a été réalisée sur un panel de 23 structures de développement des musiques actuelles, travaillant à la fois dans le champ de la diffusion mais aussi de l'accompagnement, de l'information et d l'édition phonographique. Elle a servi de préambule aux 5èmes Rencontres régionales musiques actuelles qui se sont tenues le 10 Février 2005 et dont le thème était : "Métiers et activités des musiques actuelles : Quelles structurations ?"

La comparabilité de ces trois données (1996/1997 – 2000 – 2005) présentent donc certaines limites liées à des panels différents mais permet néanmoins d'apporter un éclairage sur le secteur et sur la structuration de l'emploi.

Une légère évolution du volume d'emploi

Sur les 13 structures étudiées en 1997 et en 2000, on observe une évolution moyenne de 1/2 poste supplémentaire par structure.

Une baisse du temps partiel

Les temps partiels représentent 1/4 des postes permanents en 2000 contre 50% des postes en 1997. En 2005, le temps partiel représente 30% des postes permanents.

Entre 25% et 30% d'emplois aidés...

La part des contrats aidés était en augmentation entre 1997 et 2000, passant d'1/4 de l'effectif à 1/3 en 2000. En 2005 en revanche, les emplois aidés représentent à nouveau 1/4 des effectifs permanents.

... Favorisant la structuration des équipes et des projets

En 2000, les contrats aidés apportaient de nouvelles ressources et de nouvelles fonctions dans l'équipement, en lien avec les publics (animateur, médiateur, agent de développement, chargé des relations avec les publics) ou avec la technique (réisseur). En 2005, l'enquête menée auprès de 23 structures montre que les postes NSEJ ont permis de développer les fonctions d'administrations, jusqu'alors peu présentes dans les structures. Ce constat, ajouté à celui de la baisse du nombre de bénévoles, sont les indicateurs de la professionnalisation du secteur.

Un secteur marqué par la polyvalence des fonctions

Si la tendance à la polyvalence est à nuancer en fonction du nombre de permanents des structures (de 1 à 15), elle reste néanmoins une caractéristique forte du secteur des musiques actuelles. L'enquête 2005 en relevait quelques exemples : un administrateur en charge de la programmation, un secrétaire général responsable de la régie générale ou de l'animation des locaux de répétition, un réisseur également assistant de communication.

La fonction de "coordinateur" vient confirmer cette polyvalence, avec des personnes en charge de la direction du personnel, du développement des projets, ou encore de l'animation d'ateliers ou de locaux de répétition.

²³ Enquêtes du Pôle régional musiques actuelles

B8. Zoom sur l'emploi dans la diffusion musicale

Source : Arcade²⁴

Mémento

Ce travail a été mené dans le cadre d'un programme d'étude lancé par l'Observatoire de la Musique (Cité de la Musique – Paris) associant trois régions : Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son objet premier est de dresser un état des lieux de l'offre de spectacle vivant musical en région. La spécificité du travail mené en Paca se situe dans la seconde partie de l'étude qui porte sur une exploitation fine des données liées à l'emploi. Cette étude permet donc une première lecture statistique du volume et des conditions d'emploi dans 145 lieux de spectacle vivant musical en région (établissements et manifestations).

- En 2000, les 145 établissements de diffusion musicale ont employé 2 767 salariés au 31 décembre et 8 483 postes au cours de l'année.
- La moitié des établissements employeurs est située dans les Bouches-du-Rhône. Cette concentration sur un seul département est encore plus marquée que pour les activités de diffusion musicale.
- Les établissements sont principalement constitués en association. Toutefois, les quelques sociétés commerciales présentes sur le secteur emploient plus de salariés en proportion.
- Les établissements employeurs sont plus anciens que dans l'ensemble de l'économie. Il y aurait une plus grande difficulté dans ce secteur à créer des emplois dès les premières années d'existence. De fait, l'essentiel des effectifs au 31/12 se trouve dans des établissements de plus de 5 ans.
- La diffusion musicale connaît un fort pic d'emploi et d'activité pendant la période estivale. Au mois de juillet, le nombre de postes représente le double de ceux du mois de décembre.
- Les salariés sont principalement des hommes, relevant d'une profession de l'information des arts et du spectacle. Les employés, également, représentent plus du quart des postes. Par contre, les plus de 50 ans sont nettement sous-représentés.
- Le secteur de la diffusion musicale se caractérise par des conditions d'emploi particulières, que l'on retrouve pour l'ensemble du spectacle vivant. L'emploi est déterminé par une activité discontinue. Différents indicateurs soulignent cette spécificité du secteur :
 - La quasi totalité (86%) des établissements ont recours à des postes annexes, c'est-à-dire de très courte durée ou de faible rémunération globale. Sur l'année, 59% des postes sont annexes.
 - Le nombre de postes moyen par établissement est élevé, signe que l'établissement s'occupe d'un grand nombre d'individus distincts au cours de l'année.
 - Le nombre de postes nécessaires pour constituer un « équivalent temps complet » est élevé, signe que les postes sont soit de courte durée, soit à temps non complet. Près de la moitié des postes sont d'ailleurs à temps partiel et 44% sont de moins de 1 mois.
 - La durée moyenne de travail pour un poste est très faible. L'écart entre la durée médiane de travail et la durée moyenne indique de fortes disparités sur la durée de travail. Des postes permanents côtoient des postes très ponctuels.

²⁴ Arcade – Cité de la musique (Paris) - Etude "La diffusion de spectacle vivant musical en Paca État des lieux et situation de l'emploi" - Septembre 2004

> La masse salariale du secteur de la diffusion musicale représente 0,1% de l'ensemble de l'économie en région. Globalement, le salaire horaire moyen est plus élevé que dans les autres secteurs. Toutefois, il se caractérise également par de forts écarts de salaires.

> Dans l'ensemble, l'analyse de l'emploi dans le secteur de la diffusion musicale présente de grande similitude avec l'ensemble de la diffusion de spectacle vivant.

Au sein de la diffusion musicale, par contre, des modes de fonctionnement distincts apparaissent selon le type de diffuseur (lieux, manifestation, programmateur), le genre musical (généralistes, musique savante, musiques actuelles), ou encore selon que l'activité de diffusion est exclusivement musicale ou non.

3. L'OFFRE DE FORMATION EN REGION

Mémento

Ce chapitre propose un état des lieux de l'offre de formation en région Paca selon deux lectures :

- **Une lecture par niveau** : Cette lecture permet une vue d'ensemble, tous secteurs confondus, par niveau de formation - Enseignement secondaire, supérieur et formation professionnelle - avec, pour chaque niveau diplômant, une entrée selon la tutelle (Education nationale et/ou Culture).²⁵
 - **Une lecture par secteur** : L'ensemble de l'offre de formation proposée en région est synthétisé en fin de chapitre, et ce, pour les secteurs suivants :
 - o Secteurs artistiques : musique, danse, théâtre-arts de la rue-arts de la piste.
 - o Secteurs techniques : Régie-machinerie-son-éclairage²⁶
 - o Secteurs environnement culturel : administration et gestion de projets, médiation et communication, droit, animation
-

²⁵ Cette lecture n'apporte pas le détail des établissements que l'on retrouve ensuite dans la lecture par secteur

²⁶ Pour le secteur technique, cet état des lieux ne prend pas en compte les cursus de formation techniques dans les domaines de la scénographie / décors, du costume / habillage et du maquillage / coiffure. Pour autant des formations existent en région Paca, notamment un DTMS technique de l'habillage.

A. L'OFFRE DE FORMATION PAR NIVEAU

A1. L'enseignement secondaire

Tutelle Education nationale

Le baccalauréat littéraire de spécialité artistique (enseignement obligatoire) est proposé, dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre, dans 16 établissements d'enseignement secondaire.

> Répartition territoriale :

- 5 établissements dans les Bouches-du-Rhône
- 5 établissements dans les Alpes-Maritimes
- 4 établissements dans le Var
- 2 établissements dans le Vaucluse
- Cette formation n'est pas proposée dans les deux départements alpins.

> Répartition sectorielle :

- La spécialité théâtre est proposée dans 10 établissements
- La spécialité danse dans 5 établissements
- La spécialité musique dans 6 établissements

Le baccalauréat Technique de la Musique et de la Danse (TMD) est, quant à lui, dispensé dans 3 établissements dont 2 dans les Alpes-Maritimes et 1 dans les Bouches-du-Rhône. Ce baccalauréat se décline en 2 options :

- L'option musique est dispensée dans les 3 établissements
- L'option danse est dispensée dans les 2 établissements des Alpes-Maritimes

Tutelle Culture²⁷

Le cursus d'enseignement spécialisé sous tutelle du Ministère de la Culture s'articule autour du Diplôme d'études musicales (DEM), du diplôme d'études chorégraphiques (DEC) et du diplôme d'études théâtrales (DET) délivrés au sein des 3 CNR des 4 ENM de la région²⁸, selon la répartition suivante :

- o Le DEM est délivré dans les 7 établissements
- o Le DEC est délivré dans 6 établissements (hors CNR de Marseille)
- o Le DET est délivré dans 5 établissements (hors ENM d'Aix-en-Provence et de Gap)

Un zoom sur l'enseignement spécialisé dans les ENM et les CNR est proposé en fin de chapitre.

²⁷ Les cursus d'enseignement spécialisé des Écoles nationales de musique et des Conservatoires nationaux de région aboutissant à un DEM, DEC ou DET sont assimilés à l'enseignement secondaire

²⁸ CNR : Marseille, Toulon, Nice. ENM : ENMD des Alpes-de-Haute-Provence, Aix-en-Provence, Avignon, Gap.

L'offre de formation artistique – enseignement secondaire et assimilé			
Tutelle Education nationale - niveau IV			
	VOIE GÉNÉRALE	Bac L de spécialité artistique	20
		• Spécialité théâtre	9
		• Spécialité musique	6
		• Spécialité danse	5
	VOIE TECHNOLOGIQUE	Baccalauréat Technique Musique et Danse	5
		• Option musique	3
		• Option danse	2
Tutelle Culture			
		Diplôme d'établissement (CNR / ENM)	18
		• Diplôme d'Etudes Musicales	7
		• Diplôme d'Etudes Chorégraphiques	6
		• Diplôme d'Etudes théâtrales	5

A2. La formation supérieure

Tutelle Education Nationale

Plusieurs filières artistiques, techniques et administratives sont proposées en région Paca au sein des établissements d'enseignements supérieurs sous tutelle de l'éducation nationale. Ces cursus relèvent soit de filières universitaires générales (Licence, Master recherche), soit de filières universitaires professionnalisées (BTS, DMA, licence et master professionnels, licence des IUP).

Les cursus artistiques universitaires sont avant tout orientés sur la recherche et l'enseignement avec des cursus LMD dans le domaine du théâtre (3), de la musique (2) et de la danse (1). Seule l'université de Provence propose un cursus professionnel en Théâtre avec un master professionnel "Dramaturgie et écriture scénique".

Plusieurs **formations techniques et technico-artistiques** sont proposées dans le domaine du son et de l'audiovisuel, avec des diplômes de niveau III (4 BTS et équivalent), de niveau II (1 licence professionnelle) et de niveau I (3 masters professionnels et 1 master recherche).

Enfin, plusieurs **formations sur l'environnement culturel** se sont développées :

- Dans le domaine du droit : 2 masters recherche, 1 master professionnel
- Dans le domaine de l'administration et de la gestion de projets culturels : 5 masters professionnels et 2 licences professionnelles
- Dans le domaine de la communication et de la médiation : 2 masters recherche et 2 masters professionnels
- Dans le domaine de l'animation socioculturelle : 1 DUT

Tutelle Culture

Plusieurs établissements sous tutelle du Ministère de la Culture proposent des formations supérieures en vue d'une carrière artistique et/ou tournée vers l'enseignement

- 2 Ecoles nationales supérieures de Danse :
 - o ENSD Rosella Hightower (Cannes)
 - o ENSD du ballet national de Marseille
- 4 centres habilités Danse :
 - o ENSD Rosella Hightower (Cannes)
 - o Off Jazz (Nice)
 - o Café Danse (Aix-en-Provence)
 - o Les studios du cours (Marseille)
- Des établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle :
 - o Le Cefedem Sud assure la préparation au Diplôme d'Etat de musique et propose également une formation supérieure de culture chorégraphique destinée aux enseignants et intervenants des options danse au baccalauréat
 - o Le CFMI, également sous tutelle de l'éducation nationale
 - o L'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes
 - o L'Institut supérieur des techniques du spectacle
 - o Le CNIPAL

Formation supérieure - Tutelle Education nationale	
Niveau I - voie générale : Master recherche	11
Artistique	6
• Théâtre (Aix-en-Provence, Nice, Avignon)	3
• Musique (Aix-en-Provence, Nice)	2
• Danse (Nice)	1
Technique et technico-artistique	1
• Acoustique (Marseille)	1
Administration culturelle	4
• Médiation (Aix-en-Provence, Avignon)	2
• Droit (Aix-en-Provence, Avignon)	2
Niveau I - voie professionnalisée : Master professionnel	12
Artistique	1
• Théâtre (Aix-en-Provence)	1
Technique et technico-artistique	3
• Son / Audiovisuel (Aubagne)	1
• Technique (Avignon)	1
Administration et développement de projets	8
• Médiation / communication (Aix-en-Provence)	2
• Administration et gestion de projets (Aix, Nice, Avignon, Arles)	5
• Droit (Aix-en-Provence)	1
Niveau II - voie générale : Licence	6
Artistique	6
• Théâtre (Aix-en-Provence, Nice, Avignon)	3
• Musique (Aix-en-Provence, Nice)	2
• Danse (Nice)	1
Niveau II - voie professionnalisée (Licence professionnelle)	3
Technique et technico-artistique	1
• Son / Audiovisuel (Aubagne)	1
Administration culturelle	2
• Administration culturelle (Marseille, Arles)	2
Niveau III - voie professionnalisée (BTS, DUT et équivalent)	5
Technique et technico-artistique	4
• BTS Son / Audiovisuel (Marseille, Cannes)	3
• Formation homologuée Régisseur de spectacle (Avignon)	1
Animation socioculturelle	1
• DUT carrières sociales (Aix-en-Provence)	1

Formation supérieure - Tutelle Culture		
Préparation au diplôme d'Etat de professeur de musique et de danse		5 établissements
Musique	• 1 Centre de formation des enseignants de musique (Cefedem)	
Danse	• 4 centres habilités Danse	
Diplôme universitaire de musicien intervenant en milieu scolaire (DUMI) 1 établissement		
Musique	• 1 Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI)	
<i>Le DUMI est également sous tutelle de l'éducation nationale</i>		
Diplômes d'établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle 6 établissements		
Danse	• 2 écoles nationales supérieures de danse	
	• 1 formation supérieure qualifiante en culture chorégraphique	
Théâtre	• 1 école supérieure de théâtre	
Technique	• 1 institut supérieur des techniques du spectacle	
<i>L'ISTS propose également un master professionnel en partenariat avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse</i>		

A3. La formation professionnelle

Les cursus de formation professionnelle

Il existe plusieurs structures de formation spécialisée dans le domaine de la musique, de la danse, du théâtre, des arts de la piste et de la rue.

Celles-ci sont complétées par des organismes de développement (Arcade et délégations départementales), des festivals, des lieux de création ou encore des compagnies qui proposent également tout au long de l'année un ensemble de stages et de cursus courts en direction des professionnels

Parmi ces structures, certaines font l'objet d'un repérage particulier par les tutelles Drac et / ou Région.

Pour la Drac, au-delà des établissements supérieurs déjà cités dans le chapitre précédent qui travaillent également dans le champ de la formation professionnelle (CFMI, CEFEDEM, ISTS, ERAC, les 2 ENSD les 4 centres habilités Danse), d'autres structures sont financés au titre de leur programme de formation :

- Dans le domaine du cirque : les deux écoles pré-professionnelles : Le Théâtre acrobatique de Jonathan Sutton et la Piste d'Azur de la Roquette
- Dans le domaine des arts de la rue, le Centre national de création des arts de la rue a développé une formation : la FAIAR (formation avancée et itinérante des arts de la rue). Cette formation est la première formation supérieure consacrée à la création en espace public. Elle accueille sa première promotion en 2005 et 2006. Inscrite au sein de la cité des arts de la rue à Marseille, la FAIAR est itinérante en France et en Europe. Elle s'appuie sur les compétences des professionnels en activité dans une relation de formation-transmission. Construite autour de trois axes : un enseignement commun de "fondamentaux", des aventures individuelles et un projet personnel de création, cette formation se développe autour d'un cursus professionnalisant de dix-huit mois.
- Dans le domaine de la musique : le CNIPAL

Pour la Région, 6 centres de formations font l'objet d'une convention et d'un financement croisé entre la direction de la culture et la direction de la formation :

- Pour la musique : l'IMFP, le CNIPAL et le CEFEDEM
- Pour le théâtre : l'ERAC
- Pour le cirque : Piste d'Azur de la Roquette
- Pour la technique : l'ISTS

D'autres structures sont par ailleurs financées pour leur programme de formation par la direction de la culture.

Enfin, le programme régional de formation de la Région propose, pour 2004-2005, 46 formations dans les domaines des arts de la scène²⁹.

²⁹ Liste des formations : <http://www.formation-info.org>

Les dispositifs d'insertion professionnelle

Plusieurs dispositifs d'insertion des jeunes professionnels de la danse, de la musique et du théâtre sont proposés en région :

- **Pour la musique et la danse**, ces dispositifs favorisent l'insertion des jeunes professionnels en les intégrant dans un ballet, un ensemble ou une compagnie :
 - o L'Académie européenne de musique et l'orchestre des jeunes de la Méditerranée pour les musiques savantes
 - o Le CNIPAL pour l'art lyrique
 - o L'Ajmi recrute chaque année des musiciens de jazz et de musiques improvisées en voie de professionnalisation pour les intégrer dans un cursus de 2 ans autour d'un programme de formation artistique et sur l'environnement du projet et autour d'un accompagnement des projets artistiques individuels.
 - o Les ballets des jeunes d'Europe, le jeune ballet international de Cannes et enfin la compagnie Coline pour la Danse.
- **Pour le théâtre**, un fonds spécifique destiné à l'insertion professionnelle des comédiens issus de l'ERAC a été créé, sou l'impulsion de la Région Paca et du Ministère de la Culture : **le FIJAD** (Fonds d'insertion pour les jeunes artistes dramatiques). Il est destiné à faciliter l'insertion dans le milieu professionnel des comédiens ayant terminé leur formation. Le FIJAD intervient sur des projets de théâtre par un soutien financier aux compagnies ou aux institutions qui emploient un ou plusieurs acteurs dans les deux ans suivant leur sortie de l'ERAC. Il est attribué selon des critères de qualité et d'originalité de la démarche de création artistique, et favorise entre autre l'aide aux metteurs en scène émergents.

Organismes et structures proposant des formations professionnelles	
<u>Artistique</u>	60
• Théâtre	15
• Arts de la rue	1
• Arts de la piste	3
• danse	18
• Musique	23
<u>Administration et développement de projets</u>	10
• Animation	2
• Management	8
<u>Technique et technico artistique</u>	14
• Son/éclairage/régie/machinerie	13
• Autre (artifice)	1
Structures proposant un dispositif d'insertion professionnelle	
• Musique	4
• Danse	4
• Théâtre	1

B. PRESENTATION PAR SECTEUR

B1. Musique

Formation professionnelle

Organismes et structures proposant des formations

Centres de formation : Impulse (Gap), IMFP (Salon-de-Provence), Pro Musica (Le Thor), Artist (Cavaillon), Théâtre et chansons (Aix-en-Provence), Atelier méditerranéen de la chanson (Marseille), DJ Network (Cannes), AMI (Chateau-Arnoux), Centre départemental des pratiques vocales (Nice), Centre lyrique de Larmoy (Pourrières), CRAC (Marseille), Ecole supérieure d'orchestre de chambre (Chateaurenard), Institut musical de Provence (Aubagne), Le Chantier (Correns) ...
Académies : ac de musique de Nice, ac musicale de Villecroze,
Centres de création : CIRM, GMEM, Montévidéo,
Organismes de développement : ADDM 84, CDMDT 05, ADIAM 83, ARCADE.
Autres : Asso Orgue en Avignon, Asso Opéra

Formation professionnelle - insertion

Académie européenne de musique (Aix-en-Provence)
Ajmi (Avignon)
Cnipal (Marseille)
Orchestre des jeunes de la méditerranée (Marseille)

Formation supérieure

Niveau I

Master recherche Théories et pratiques des arts – musique

Université de Provence
Université de Nice

Niveau II

Licence Théories et pratiques des arts – musique

Université de Provence
Université de Nice

Niveau III
Et assimilé

DUMI
CFMI Aix-en-Pce

Préparation au Diplôme d'état
CEFEDEM Sud

Tutelle Education nationale

Double tutelle

Tutelle Culture

Enseignement secondaire

Bac L spécialité musique (6)

Lycée Carnot (Nice)
Lycée Apollinaire (Nice)
Lycée Cézanne (Aix-en-Pce)
Lycée Montgrand (Marseille)
Lycée Aubanel (Avignon)
Lycée d'Urville (Toulon)

Bac Technique Musique et Danse option musique (3)

Lycée Massena (Nice)
Lycée Ste Marie de Chavagne (Cannes)
Lycée Thiers (Marseille)

Diplôme d'Etudes musicales (7)

CNR Marseille, Nice, Toulon
ENM Avignon, Aix-en-Pce, Gap, Alpes-de-Haute Provence

Tutelle Education nationale

Tutelle Culture

B2. Danse

Formation professionnelle

Organismes et structures proposant des formations

Centres de création et de recherche : **Le Mas de la Danse, CCN Ballet Preljocaj**

Festivals : Les Hivernales, Festival international de danse de Cannes

Ateliers : Atelier Dora Feilane

Compagnies : Cie Geneviève Sorin, Collectif Ex Nihilo Cie Françoise Murcia, Cie La Liseuse, Cie Kelemenis, Groupe Bernard Menaut, Système Castafiore, Cie Marie-Hélène Desmaris ...

Agence de développement : Arcade Paca, Addm 84, Adiam 83, Cdmdt 05

Organisme de formation pluridisciplinaire : Tétraèdre Passage, CFA Danse Théâtre et voix (convention de partenariat avec l'ENSD de Cannes sur la préparation au DE de Danse)

Formation professionnelle - insertion

Ballet des jeunes d'Europe (Marseille)
Coline (Istres)
Jeune Ballet international de Cannes
Classe d'insertion de l'ENSD de Marseille

Formation supérieure

Master recherche Théories et pratiques des arts – danse

Université de Nice

Filière artistique

Diplôme d'établissement

(Niveau non homologué)

ENSD Rosella Hightower (Cannes)

ENSD du ballet national de Marseille

Niveau I

Licence Théories et pratiques des arts – danse

Université de Nice

Filière enseignement

Préparation au diplôme d'état

4 centres habilités

Café Danse (Aix-en-Pce)

Off Jazz (Nice)

ENSD Rosella Hightower (Cannes)

Les studios du cours (Marseille)

Niveau II

Formation diplômante culture chorégraphique

CEFEDEM Sud (Aubagne)

Niveau III

Tutelle Education nationale

Tutelle Culture

Enseignement secondaire

Bac L spécialité danse (5)

Lycée Beaussier (La Seyne/Mer)
Lycée Cézanne (Aix-en-Pce)
Lycée Marseillveyre (Marseille)
Lycée Mistral (Avignon)
Lycée Bristol (Cannes)

Bac Technique Musique et Danse Option danse (2)

Lycée Massena (Nice)
Lycée Ste Marie de Chavagne (Cannes)

Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (6)

CNR Nice, Toulon
ENM Avignon, Aix-en-Pce, Gap, Alpes-de-Haute Provence

Niveau IV

Tutelle Education nationale

Tutelle Culture

B3. Théâtre – arts de la rue – arts de la piste

Formation professionnelle	<p>Organismes et structures proposant des formations</p> <p><u>CDN</u> : Théâtre national de Marseille, Théâtre national de Nice</p> <p><u>Théâtre et lieux de création</u> : Théâtre des ateliers, théâtre des Bernardines, Montévidéo</p> <p><u>Compagnies</u> : Cie Coitimundi, La Minoterie, La Baleine qui dit Vagues, L'Entreprise, Théâtre de cuisine, Cie Parnas, Arktal ...</p> <p><u>Ecoles</u> : Actor's studio, Ecole professionnelle d'Acteur</p> <p><u>Agences de développement</u> : Arcade Paca</p> <p><u>Autre</u> : Le colporteur</p> <p><u>Formation professionnelle cirque</u> : Théâtres acrobatiques, Piste d'azur de la Roquette, CREAC</p>	<p>Insertion professionnelle</p> <p><u>ERAC</u> : Fonds d'insertion pour les jeunes artistes dramatiques (FIJAD)</p>
Formation supérieure	<p>Niveau I</p> <p>Master recherche Théories et pratiques des arts – Théâtre Université de Provence Université de Nice</p> <p>Niveau II</p> <p>Licence Théories et pratiques des arts – Théâtre Université de Provence Université de Nice</p> <p>Niveau III</p> <p>Tutelle Education nationale</p>	<p>Master professionnel Dramaturgie et écriture scénique Université de Provence</p> <p>Master recherche Lettres modernes mention études théâtrales Université d'Avignon</p> <p>Écoles supérieures Diplôme d'établissement (Niveau non homologué)</p> <p>Théâtre : ERAC</p> <p>Arts de la rue : FAI'AR</p> <p>Tutelle Culture</p>
Enseignement secondaire	<p>Bac L spécialité théâtre (10)</p> <p>06 : Lycée de Drap, Lycée E. d'Orves (Nice), Lycée Bristol (Cannes) / 13 : Lycée A. Artaud (Marseille), Lycée Marseillveyre (Marseille), Lycée P. Cézanne (Aix-en-Pce), Lycée J Cocteau (Miramas) / 83 : Lycée de Coudon (La Garde), Lycée J. Moulin (Draguignan) / 84 : Lycée F. Mistral (Avignon)</p>	<p>Diplôme d'Etudes Théâtrale (5)</p> <p>CNR Marseille, Nice, Toulon</p> <p>ENM Avignon, Alpes-de-Haute-Provence</p>

B4. Technique son – éclairage – régie – machinerie

<p>Formation professionnelle</p>	<p>Organismes et structures proposant des formations</p> <p><u>Centre d'enseignement supérieur et de formation professionnelle :</u> ISTS</p> <p><u>Centres de formations :</u> Atelier des musiques improvisées (Château-Arnoux), Centre de formation professionnelle des métiers du son (Marseille), IMCA (Avignon), IMCA-ATIS (Arles), Tetraèdre Passage (Marseille), INTCS (Carpentras), ESRA, Synthèse productions (Nice)</p> <p><u>Organismes de développement :</u> Arcade, Adiam 83</p> <p><u>Autre :</u> AGESCA, Phonurgia Nova,</p> <p><u>Formation artificier :</u> Groupe F (Préparation au certificat d'aptitude à la mise en œuvre des artifices du groupe K4)</p>
<p>Formation supérieure</p> <p>Niveau I</p> <p>Niveau II</p> <p>Niveau III</p>	<p>Master professionnel spécialité son à l'image IUP métiers de l'image et du son</p> <p>Master recherche spécialité acoustique Université de la Méditerranée</p> <p>Master professionnel directeur technique des entreprises du spectacle ISTS / Université d'Avignon (Egalement sous tutelle Education nationale)</p> <p>BTS Audiovisuel option métiers du son ENSAV (Marseille) Lycée Carnot (Cannes)</p> <p>BTS Design d'Espace Lycée Diderot (Marseille)</p> <p>Tutelle Education nationale</p> <p>Formation diplômante régisseur de Spectacles ISTS</p> <p>Tutelle Culture</p>

B5. Environnement culturel

Droit – administration – médiation - communication

Formation professionnelle

Organismes et structures proposant des formations

Formations professionnelles diplômantes sous tutelle Jeunesse et sport (niveau V) :
BEATEP Activités artistiques et culturelles (centre régional de formation et d'animation – Nice, BEATEP musiques actuelles (Leo Lagrange / La Gare – Coustellet)

Structures de formation : IFCE (Marseille), Tétraèdre Passage (Marseille), Nomades Kultur (Aubagne), Alliance artistique européenne (Avignon), Agesca (Marseille)

Organismes de développement : ARCADE PACA, ADIAM 83, CDMDT 05

Formation supérieure

Niveau I

Masters professionnels administration culturelle

MP médiation et ingénierie culturelle - Université de Nice

MP Administration des institutions culturelles - IUP Administrations des institutions culturelles - Arles

MP médiation culturelle de l'art - Université de Provence

MP métiers de la communication et de la médiation - Université de Provence

MP Management public spécialité management des organisations culturelles - IUP Management public - Aix-en-Pce

MP stratégie du développement culturel - Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

MP spécialité IUP métiers de la culture - Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

Masters recherche Droit

MR Droit des biens culturels - Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

MR Droit spécialité propriété intellectuelle - Université de droit, d'économie et de science politique - Aix-en-Pce

Master professionnel Droit

MP Droit et politiques des professions et activités artistiques - Université de droit, d'économie et de science politique - Aix-en-Pce

Masters recherche médiation / communication

MR culture et communication - Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

MR Théories et pratiques des arts mention médiation culturelle - Université de Provence - Marseille

Licences

Licence Administration des institutions culturelles

IUP Administrations des institutions culturelles - Arles

Licence professionnelle conception et mise en œuvre de projets culturels

Université de Provence - Marseille

Niveau II

Niveau III

DUT carrières sociales option animation sociale et socioculturelle - IUT Aix-en-Provence

C. ZOOM

C1. Zoom sur les écoles d'enseignement artistique spécialisé proposant un 3^{ème} cycle spécialisé

En 2002-2003 - Données : DEP

Les élèves

Près de 8 000 élèves sont inscrits dans les ENM et les CNR³⁰

- ENM : 63%
- CNR : 37%

dont près de 400 inscrits dans des cycles spécialisés préparant un diplôme d'étude

Une très grande majorité de ces élèves sont inscrits dans des classes de musique

- Musique : 87%
- Danse : 11%
- Théâtre : 2%

La proportion de filles varie selon la discipline mais reste majoritaire

- Musique : 55%
- Danse : 94%
- Théâtre : 67%

L'âge moyen des élèves varie selon la discipline

- Musique : 28% ont plus de 18 ans
- Danse : 17%
- Théâtre : 72%

Les classes à horaires aménagés concernent un peu plus de 1000 élèves

- Musique : 85%
- Danse : 15%

Les enseignants

442 enseignants travaillent dans les ENM et les CNR

- ENM : 60%
- CNR : 40%

Une très grande majorité sont des enseignants de musique

- Musique : 88%
- Danse : 10%
- Théâtre : 2%

La proportion de femmes est différente d'une discipline à l'autre

- Musique : 45%
- Danse : 55%
- Théâtre : 0%

L'âge moyen des enseignants varie selon la discipline

- Musique : 48% sont dans la tranche 35-50 ans
- Danse : 48% sont dans la tranche 50 ans et +
- Théâtre : 50% dans la tranche 35-50 ans et 50% dans la tranche 50 ans et +

³⁰ Effectif sans double compte : 7530. L'effectif total de l'ensemble des classes est de 7 868 (un même pouvant fréquenter plusieurs classes)

3/4 des enseignants ont un CA ou un DE

- Musique : 78%
- Danse : 64%
- Théâtre : 86%

3/4 des enseignants sont titulaires de leur poste

- Musique : 78%
- Danse : 58%
- Théâtre : 63%

La répartition selon le statut est la suivante :

- Professeurs / directeurs enseignants : 58%
- Assistants spécialisés : 21%
- Assistants : et 8%
- Autres cadres d'emploi : 13%

L'enseignement

6500 heures d'enseignement dispensées

- Musique : 5 790 heures (88%)
- Danse : 628 heures (10%)
- Théâtre : 120 heures (2%)

289 élèves inscrits en cycle spécialisé musique

91 inscrits en cycle spécialisé danse

10 inscrits en cycle spécialisé art dramatique

84 diplômes de fin d'études délivrés en 2003

- Musique : 63
- Danse : 16
- Théâtre : 5

C2. Zoom sur la formation professionnelle : les établissements cotisants et les stagiaires AFDAS dans le secteur du spectacle

Source : Arcade, d'après les données de l'Afdas³¹

Mémento

L'Afdas est un fond d'assurance formation qui gère, au niveau national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité et des loisirs. Les données présentées ici portent sur le champ du spectacle et ne reflètent donc que partiellement les activités de l'Afdas. Les stagiaires sont les salariés qui ont bénéficié au cours de l'année d'une formation financée par l'Afdas. Les stagiaires sont les salariés qui ont bénéficié au cours de l'année d'une formation financée par l'Afdas. Il peut s'agir de salariés permanents d'entreprises du spectacle, ou d'intermittents remplissant certaines conditions (au moins 48 cachets sur deux ans d'activité).

Les établissements en région

- > 1672 établissements du spectacle ont cotisé à l'Afdas en 2003
- > 80% de ces établissements relèvent du spectacle vivant et 20% de l'audiovisuel
- > 92% d'entre eux sont des établissements de petite taille (moins de 10 salariés).

Les stagiaires

- > 1301 stagiaires du spectacle en 2003
- > Un volume à peu près équilibré d'intermittents (51%) et de permanents (49%)
- > Parmi les intermittents, 53% sont des techniciens de l'audiovisuel et du spectacle et 47% des artistes
- > 70% des stagiaires permanents du spectacle relèvent du spectacle vivant et 30% de l'audiovisuel.
- > Dans le spectacle, 55% des stagiaires sont issus d'établissements de plus de 10 salariés, alors que ces établissements ne représentent que 8% des établissements cotisants.

³¹ Arcade – Données et Territoires n°3 janvier 2005

4. LES FINANCEMENTS PUBLICS DU SPECTACLE VIVANT

Mémento

Les données sur les financements publics de la Culture en France et en région ne sont pas mobilisables sur les mêmes années. Aussi, il n'est pas possible de comparer les chiffres en région Paca avec les chiffres nationaux. Ce chapitre s'articule donc en 3 temps :

- Quelques repères au plan national : basés sur l'enquête sur les financements publics de la Culture en 1996 (Source : Ministère de la Culture/DEP/DMDTs)
 - Des données pour la région Paca, mobilisées à partir de l'enquête sur les financements publics de la Culture en 1999 mené par l'Arcade
 - Un zoom sur les financements des réseaux de production, de diffusion et de formation subventionnés par l'Etat en 2003, en région Paca (Source : DMDTS)
-

A. Quelques repères nationaux en 1996

Source : Ministère de la Culture – DEP/DMDTS

Données générales sur les dépenses de fonctionnement du spectacle vivant

- > En 1996, les dépenses de fonctionnement des collectivités publiques dans le spectacle vivant s'élèvent à 1 637,4 millions d'euros.³²
- > La musique et la danse représentent plus des 2/3 des dépenses du spectacle vivant
 - Musique et danse : 68%
 - Théâtre et spectacles : 32%
- > La grande majorité des dépenses du spectacle vivant est concentrée sur la production culturelle³³
 - Production culturelle : 60% des dépenses
 - Formation : 35%
 - Action culturelle : 5%
- > Les villes sont les principaux financeurs du spectacle vivant en France
 - Villes : 68%
 - Ministère de la Culture : 18%
 - Départements : 9%
 - Régions : 5%

³² Total des dépenses des collectivités territoriales et du Titre 4 du ministère de la Culture (Ne sont pas prises en compte, pour le Ministère de la Culture, les dépenses en direction des établissements publics et les charges de personnel et de fonctionnement du Ministère).

³³ On entend par production culturelle les activités de création (équipes artistiques, équipements de production, etc.) et de diffusion (équipements, manifestations, etc.).

Répartition sectorielle et par collectivités des dépenses de fonctionnement

En millions d'euros

1996	Villes	Départements	Régions	Ministère	Total
Total	1 105,7 68%	147,5 9%	89,1 5%	295,2 18%	1 637,4 100%
Théâtre et spectacles	296,1 57%	50,3 10%	27,7 5%	149,9 29%	524,0 100%
Musique et danse	809,6 73%	97,2 9%	61,3 6%	145,3 13%	1 113,4 100%

Source : DEP/DMDTS

Musique et danse : 1 113 millions d'euros de dépenses de fonctionnement

- > 68% des dépenses de fonctionnement du spectacle vivant sont attribuées à la musique et à la danse.
- > La formation représente 51% des dépenses de musique et la danse, et la production en représente 44%.
 - Cette répartition des dépenses est inversée par rapport à l'ensemble du spectacle vivant (Production : 60% - Formation : 35%) .
- > Le poids de la formation est dû aux villes. Elles lui consacrent 60% de leurs dépenses de musique et danse. Les autres collectivités sont, quant à elles, plus largement investies dans la production, y consacrant au moins 40% de leurs dépenses de musique et danse.
- > La production représente 84% des dépenses de musique et danse des régions, 64% du ministère et 41% des départements.
- > La musique et la danse sont financées à hauteur de 73% par les villes, 13% par le ministère de la Culture, 9% par les Départements et 5% par les Régions.

Répartition des dépenses de fonctionnement par fonction et par collectivité

Musique et danse (en millions d'euros)

1996	Villes	Départements	Régions	Ministère	Total
Total Musique et danse	809,6 72,7%	97,2 8,7%	61,3 5,5%	145,3 13,0%	1 113,3 100%
Dont Production culturelle	300,9 62,1%	39,3 8,1%	51,4 10,6%	93,3 19,2%	484,9 100%
Dont Action culturelle	24,6 37,7%	23,1 35,5%	5,9 9,0%	11,6 17,7%	65,1 100%
Dont Formation-enseignement	484,1 85,9%	34,7 6,2%	4,1 0,7%	40,4 7,2%	563,3 100%

Source : DEP/DMDTS

Théâtre et spectacles : 524 millions d'euros de dépenses de fonctionnement

> 32% des dépenses de fonctionnement "spectacle vivant" des collectivités publiques sont attribués au théâtre et spectacles.

> 95% des dépenses concernent la production et la diffusion

- Tous les types de collectivités viennent confirmer cette tendance.
- Le ministère de la Culture intervient de façon majoritaire sur l'enseignement du théâtre et des spectacles (66% des dépenses pour la formation dans ce domaine).

> Le théâtre et les spectacles sont financés à hauteur de 56% par les Villes, 29% par le ministère de la Culture, 10% par les Départements et 5% par les Régions.

Répartition des dépenses de fonctionnement par fonction et par collectivité

Théâtre et spectacles (en millions d'euros)

1996	Villes	Départements	Régions	Ministère	Total					
Total Théâtre et spectacles	296,1	56,5%	50,3	9,6%	27,7	5,3%	149,9	28,6%	524,0	100%
Dont Production culturelle	284,4	57,3%	46,1	9,3%	25,3	5,1%	140,7	28,3%	496,4	100%
Dont Action culturelle	8,2	60,0%	3,6	26,8%	1,8	13,1%	0,0	0,0%	13,6	100%
Dont Formation-enseignement	3,5	25,1%	0,6	4,0%	0,7	5,0%	9,2	65,9%	14,0	100%

Source : DEP/DMDS

B. Données régionales 1999

Source : Arcade

Mémento

L'enquête sur les financements publics de la culture est réalisée en région Paca depuis 1990 par l'Artec et depuis 1999 par l'Arcade, dans le cadre de sa mission d'observation. Les résultats sont produits à partir d'une enquête fondée sur le dépouillement des comptes administratifs 1999 de la Drac, de la Région, des Départements et d'un panel de Villes ou structures de coopération intercommunale retenus d'après des critères démographiques et de centralité. Les données financières recueillies se réfèrent donc à des dépenses réalisées. Elles concernent la totalité des dépenses culturelles, y compris celles qui relèvent des chapitres non traditionnellement considérés comme tels. Chaque dépense est codée, selon sa nature économique, sa fonction et son domaine. La prochaine enquête est actuellement en cours. Elle porte sur l'année 2003 et a fait l'objet d'une réactualisation de méthodologie afin de proposer des traitements encore plus précis.

Données générales

- > En région, le spectacle vivant représente 41,5% des financements publics de la Culture
 - Les financements publics du spectacle vivant s'élèvent en 1999 à 230,5 millions d'euros.
- > La musique et la danse représentent près des 2/3 de l'ensemble des dépenses "spectacle vivant"
 - Musique et danse : 63%
 - Théâtre et spectacles : 37%
- > En 99, les dépenses d'investissements s'élèvent à 14% du total des dépenses "spectacle vivant"

Répartition des dépenses par collectivité et par nature économique

	Euros	Villes	Départements	Région	Etat	Total
Musique et danse	104 058 745	12 887 834	8 379 083	19 539 285	144 864 948	
	72%	9%	6%	13%	100%	
Théâtre et spectacles	55 808 143	8 590 062	8 360 550	12 809 481	85 568 236	
	65%	10%	10%	15%	100%	
Total spectacle vivant	159 866 888	21 477 896	16 739 633	32 348 766	230 433 184	
	70%	9%	7%	14%		

Source : Arcade

Poids des dépenses de fonctionnement par collectivité

		Villes	Départements	Région	Etat	Total
Musique et danse	Fonc	86,7%	99,8%	94,4%	88,3%	88,50%
	Inv	13,3%	0,2%	5,6%	11,7%	11,50%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Théâtre et spectacles	Fonc	82,1%	93,0%	59,4%	99,0%	83,5%
	Inv	17,9%	7,0%	40,6%	1,0%	16,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Total spectacle vivant	Fonc	84,4%	96,4%	76,9%	93,7%	86,0%
	Inv	15,6%	3,6%	23,1%	6,4%	14,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Arcade

> Près des 3/4 des dépenses de fonctionnement concernent la production culturelle.

> Le spectacle vivant est financé, en fonctionnement, à 68% par les villes, 15% par le ministère, 10% par les départements et 6% par la Région.

Répartition sectorielle et par collectivités des dépenses de fonctionnement

En millions d'euros

1999	Villes	Départements	Région	Etat	Total
Total	136,1 68%	20,8 10%	12,9 6%	29,9 15%	199,7 100%
Théâtre et spectacles	45,9 64%	7,9 11%	5,0 7%	12,7 18%	71,5 100%
Musique et danse	90,2 70%	12,9 10%	7,9 6%	17,2 13%	128,2 100%

Musique et danse : 145 millions d'euros

> Les financements publics en direction de la musique et de la danse s'élève à 145 millions d'euros.

- Fonctionnement : 128,2 millions d'euros (89%)
- Investissement : 16,6 millions d'euros (11%)
- Les dépenses d'investissement sont principalement engagées par les villes (83%) pour des programmes de construction ou de rénovation d'équipements de diffusion musicale

> 72% des dépenses de fonctionnement concernent la production culturelle. Le deuxième poste le plus important est celui de la formation et de l'enseignement (25%)

> Le poids de la formation dans les dépenses de la musique et de la danse varie selon la collectivité

- Villes : 29%
- Etat : 20%
- Départements : 19%
- Région : 10 %

> Le poids de la production musicale dans les dépenses de la musique et de la danse et chorégraphique est toujours supérieure à 70%

- Villes : 70%
- Etat : 74%
- Départements : 75%
- Région: 85%

> La musique et la danse sont financées à 70% par les villes, à 13% par l'Etat, à 10% par les départements et à 6% par la Région

Musique et danse

Répartition des dépenses de fonctionnement par fonction et par collectivité (en euros)

1999	Villes	Départements	Région	Etat	Total
Total	90 217 984 70%	12 860 333 10%	7 905 296 6%	17 247 658 13%	128 231 271 100%
Production culturelle	62 752 814 68%	9 685 780 11%	6 745 390 7%	12 793 532 14%	91 977 516 100%
Action culturelle	807 893 37%	684 145 31%	268 890 12%	420 119 19%	2 181 047 100%
Formation	26 032 507 80%	2 478 364 8%	783 387 2%	3 452 414 11%	32 746 672 100%
Autres	624 770 99%	12 044 2%	107 629 0%	581 593 83%	1 326 036 100%

Source : Arcade

Théâtre et spectacles : 85,5 millions d'euros

- > Les financements publics en direction du théâtre et des spectacles s'élève à 85,5 millions d'euros
 - Fonctionnement : 71,5 millions d'euros (84%)
 - Investissement : 14,1 millions d'euros (16%)
 - En 99, les dépenses d'investissement concernent avant tout les villes (71%) mais aussi la Région (24%) pour des programmes de construction ou de rénovation d'équipements de diffusion spécialisés ou polyvalents.
- > Tout comme la musique, 72% de l'intervention en fonctionnement concerne la production culturelle. Le deuxième poste le plus important est celui de l'action culturelle (24%)
 - Cette répartition moyenne varie fortement selon la collectivité : L'action culturelle représente 35% des dépenses des villes et moins de 10% pour les autres collectivités (4% pour l'Etat). La production représente moins de 65% pour les villes et près de 90% pour la Drac.
- > Le théâtre et les spectacles sont financés à 64% par les villes, 18% par l'Etat, 11% par les départements et 7% par Région.

Théâtre et spectacles

Répartition des dépenses de fonctionnement par fonction et par collectivité (en euros)

1999	Villes	Départements	Région	Etat	Total
Total théâtre et spectacles	45 836 181 64,1%	7 993 368 11,2%	4 965 205 7,0%	12 681 847 17,7%	71 476 599 100,0%
Production culturelle	29 261 977 56,9%	7 104 651 13,8%	3 686 217 7,1%	11 386 551 22,1%	51 439 396 100,0%
Action culturelle	15 828 370 90,7%	708 065 4,1%	363 464 2,1%	544 333 3,1%	17 444 230 100,0%
Formation	550 454 23,2%	170 743 7,2%	909 883 38,4%	740 292 31,2%	2 371 372 100,0%
Recherches-études	10 671 28,9%	9 909 26,9%	5 641 15,3%	10 671 28,9%	36 892 100,0%
Autres	184 709 100,0%	0 0,0%	0 0,0%	0 0,0%	184 709 100,0%

Source : Arcade

C. ZOOM

C1. Aide à la création Etat et Région - compagnies indépendantes 2002, 2003, 2004

Aides Création DRAC	2002		2003		2004		EVOLUTION 2002-2004
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
DANSE	19	719 785	19	728 476	21	783 394	8,8%
Aides au projet de création chorégraphique	10	120 684	10	111 000	14	199 500	65,3%
Aides aux compagnies chorégraphiques	4	141 478	4	129 700	2	85 700	-39,4%
Aides aux compagnies conventionnées	3	358 531	3	358 306	3	363 969	1,5%
Aides à autre compagnie	2	99 092	2	129 470	2	134 225	35,5%
THÉATRE*	51	1 941 476	55	2 261 339	46	2 214 756	14,1%
Aides à la production théâtre	25	262 209	24	269 849	13	163 500	-37,6%
Aides à la production arts de la rue	2	19 858	2	20 800	1	10 000	-49,6%
Aide à la production cirque	0	0	1	5 000	2	40 000	-
Compagnies conventionnées théâtre	19	1 329 356	19	1 310 265	20	1 209 190	-9,0%
Compagnies conventionnées arts de la rue	3	238 583	4	288 578	4	288 578	21,0%
Compagnies conventionnées cirque	2	91 470	5	366 847	6	503 488	450,4%
MUSIQUES ACTUELLES	11	44 817	22	75 196	24	121 867	171,9%
Aides au projet de création et d'innovation	6	29 817	9	27 000	11	41 000	37,5%
Aides à la structuration des compagnies	0	0	1	12 196	2	47 867	-
Aides au développement de carrière	5	15 000	12	36 000	11	33 000	120,0%
MUSIQUES TRADITIONNELLES	7	64 028	8	59 000	5	61 000	-4,7%
Aides au projet de création et d'innovation	5	21 342	6	28 000	3	36 000	68,7%
Aides à la structuration des compagnies	2	42 686	2	31 000	2	25 000	-41,4%
MUSIQUES SAVANTES	15	528 236	15	530 898	15	598 259	13,3%
Aides au projet de création et d'innovation	9	25 154	9	28 000	9	58 000	130,6%
Aides à la structuration des compagnies	5	198 184	5	198 000	5	205 000	3,4%
Compagnies conventionnées	1	304 898	1	304 898	1	335 259	10,0%
TOTAL	103	3 298 342	119	3 654 909	111	3 779 276	14,6%

*convention théâtre : dont convention territoriale et cies missionnées 2003 : 7apd 02 (78 929€)

Pour la Drac, les aides à l'émergence sont comptabilisées avec les aides à la production

Aides Création RÉGION	2002		2003		2004		EVOLUTION 2002-2004
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
DANSE	22	349 173	24	365 000	27	398 290	14,1%
Aides au projet de création chorégraphique	14	91 468	14	86 500	17	101 800	11,3%
Aide au développement chorégraphique	8	257 705	10	278 500	10	296 490	15,1%
THÉATRE	39	444 843	45	646 500	44	581 000	30,6%
Aides à la création théâtre	27	197 877	25	250 000	27	227 000	14,7%
Aides à la création arts de la rue	0	0	6	93 000	2	13 000	-
Aides à la création cirque	3	32 013	2	15 500	2	23 000	-28,2%
Aides au développement théâtre-arts de la rue-cirque*	9	214 953	12	288 000	13	318 000	47,9%
MUSIQUE ACTUELLES	31	176 637	33	206 818	38	285 900	61,9%
Aides au projet de création et d'innovation	22	90 506	17	101 673	23	108 600	20,0%
Aides au développement de carrière	5	35 824	12	48 000	11	42 500	18,6%
Aides au développement	4	50 307	4	57 145	4	134 800	168,0%
MUSIQUES TRADITIONNELLES	9	35 693	10	58 550	9	46 000	28,9%
Aides au projet de création et d'innovation	7	35 693	10	58 550	9	46 000	28,9%
Aides au développement	2	68 602	2	68 000	2	134 800	96,5%
MUSIQUES SAVANTES	22	346 647	19	391 321	20	426 157	22,9%
Aides au projet de création et d'innovation	14	72 264	11	62 794	12	71 000	-1,7%
Aides au développement	8	274 383	8	328 527	8	355 157	29,4%
TOTAL	123	1 352 993	131	1 668 189	138	1 737 347	28,4%

* Le montant de l'enveloppe des aides au développement des arts du théâtre n'est pas ventilé en théâtre - arts de la rue - arts de la piste
N'est indiqué que le nombre de compagnies dans chaque domaine mais pas les montants par secteur.

TOTAL AIDES RÉGION + DRAC	2002		2003		2004		EVOLUTION 2002-2004
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
DANSE	41	1 068 958	43	1 093 476	48	1 181 684	10,5%
THÉATRE	90	2 386 319	100	2 907 839	90	2 795 756	17,2%
MUSIQUE ACTUELLES	42	221 454	55	282 014	62	407 767	84,1%
MUSIQUES TRADITIONNELLES	16	99 721	18	117 550	14	107 000	7,3%
MUSIQUES SAVANTES	37	874 883	34	922 219	35	1 024 416	17,1%
TOTAL	226	4 651 335	250	5 323 098	249	5 516 623	18,6%

C2. Zoom sur le financement des réseaux subventionnés par le ministère de la Culture En Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mémento

Ce zoom s'appuie sur des données du ministère de la Culture (DMDTs) pour l'exercice 2003. Celles-ci permettent une lecture de la répartition des financements publics des réseaux de production, de diffusion et de formation subventionnés par le ministère de la Culture. Ainsi, il est possible de repérer la part d'intervention globale de chaque collectivité publique sur chacun de ces réseaux. Pour la région PACA, les données concernent :

Réseau production :

8 centres de création : 2 centres dramatiques nationaux, 2 centres chorégraphiques nationaux, 2 centres nationaux de création musicale et 2 centres de création bénéficiant d'un autre label (CNCDC Chateaupallion et Lieux Publics).

3 orchestres régionaux et 2 opéras

107 équipes artistiques : 57 compagnies dramatiques, 18 compagnies chorégraphiques, 32 ensembles musicaux

Réseau diffusion :

9 structures de diffusion théâtre et spectacles : 4 scènes nationales et 5 scènes conventionnées

27 festivals

Les structures de diffusion musiques actuelles n'ont pas été prise en compte dans cette analyse car les données étaient incomplètes.

Réseau formation :

7 écoles contrôlées : 3 CNR et 4 ENM

8 établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle : 1 CFMI, 1 CEFEDEM, 6 écoles supérieures et centres de formation

C2.1 Données générales

Répartition des dépenses

> Près de 115 millions d'euros sont alloués par les collectivités publiques à ces structures et équipements (dépenses de fonctionnement)

> Part de l'intervention des différentes collectivités:

- Villes : 56%
- Ministère de la Culture : 28%
- Départements : 8%
- Région : 7%

> Répartition des dépenses par réseau :

- Production : 47%
- Diffusion : 29%
- Formation : 24%

Part des collectivités publiques sur les réseaux subventionnés par le ministère de la culture

> Part du ministère de la Culture dans le réseau :

- Production : 28%
- Diffusion : 40%
- Formation : 15%

> Part des villes dans le réseau :

- Production : 58%
- Diffusion : 39%
- Formation : 74%

> Poids de la Région dans le réseau :

- Production : 7%
- Diffusion : 10%
- Formation : 3,6%

> Poids des départements dans le réseau :

- Production : 7%
- Diffusion : 11,5%
- Formation : 7%

C2.2 Approche détaillée par types de structures

Les centres nationaux de création : 8 équipements – 15 millions d'euros

- > Les 4 centres de création pour le théâtre et les spectacles perçoivent plus de la moitié des financements alloués aux 8 centres nationaux de création
 - 57% des financements sont attribués aux 2 CDN et aux 2 autres centres nationaux
 - 34% des financements sont attribués aux 2 CCN
 - 9% des financement sont attribués aux 2 centres nationaux de création musicale
- > En moyenne, ces équipements sont majoritairement financés par le ministère de la Culture
 - 53% des financements publics
- > La Région intervient à hauteur de 9%, avec un soutien particulier sur la danse
 - Part de la Région dans le financement des CDN et des 2 centres nationaux spectacles : 4%
 - Part de la Région dans le financement des CCN : 17%
 - Part de la Région dans le financement des centres nationaux de création musicale : 9%
- > Les villes interviennent à hauteur de 31%
 - Part des villes dans le financement des CDN et des 2 centres nationaux spectacles : 31%
 - Part des villes dans le financement des CCN : 30%
 - Part des villes dans le financement des centres de création musicale : 25%
- > Les départements interviennent à hauteur de 7,5%
 - Part des départements dans le financement des CDN et des 2 centres nationaux spectacles : 8%
 - Part des départements dans le financement des CCN : 6%
 - Part des départements dans le financement des centres nationaux de création musicale : 9%.

Les opéras et les orchestres : 5 structures – 30 millions d'euros

- > Les opéras rassemblent plus des 3/4 des financements
 - 2 opéras : 78%
 - 3 orchestres régionaux : 22%
- > Les orchestres sont financés à hauteur de 33% par le Ministère de la Culture
 - Part des villes : 29%
 - Part du ministère de la Culture : 33%
 - Part des départements : 19%
 - Part de la Région : 19%
- > Les opéras en revanches sont presque exclusivement financés par les villes
 - Part des villes dans le financement des opéras : 94%
 - Part du ministère : 5%
 - Part des départements : 1%
 - Part de la Région : 0%

Les équipes artistiques : 107 équipes – 9 millions d'euros

> Les compagnies dramatiques perçoivent 3/4 des financements alloués aux équipes artistiques

- 57 Compagnies dramatiques : 74%
- 18 Compagnies chorégraphiques : 15%
- 32 Ensembles musicaux : 11%.

> Le ministère de la Culture intervient en moyenne à hauteur de 41%. Il apporte un financement soutenu sur l'ensemble des équipes artistiques, principalement pour les ensembles musicaux et les compagnies chorégraphiques

- Ensembles musicaux : 65%
- Compagnies chorégraphiques : 49%
- Compagnies dramatiques : 36%

> La Région intervient en moyenne à hauteur de 15% sur les compagnies aidées par le Ministère, avec un soutien plus important aux compagnies dramatiques

- Compagnies dramatiques : 17%
- Compagnies chorégraphiques : 11%
- Ensembles musicaux : 10%

> Les départements représentent en moyenne 29% des financements. Ils se distinguent par un soutien important des compagnies chorégraphiques, qui les placent juste après le Ministère.

- Compagnies chorégraphiques : 21%
- Compagnies dramatiques : 15%
- Ensembles musicaux : 10%

> Les villes interviennent en moyenne à hauteur de 29% des financements. Elles arrivent en seconde position après le Ministère, excepté pour les compagnies chorégraphiques. Leur participation est plus marquée sur les compagnies dramatiques

- Compagnies dramatiques : 34%
- Compagnies chorégraphiques : 19%
- Ensembles musicaux : 15%

Les structures de diffusion : 40 structures – 34 millions d'euros

- 4 scènes nationales et 5 scènes conventionnées : 30%
- 27 festivals : 70%

> Le ministère de la Culture intervient en moyenne à hauteur de 40%

- Scènes nationales et scènes conventionnées : 24%
- Festivals : 46%

> La Région intervient en moyenne à hauteur de 10%

- Scènes nationales et conventionnées : 10%
- Festivals : 10%

> Les Départements interviennent en moyenne à hauteur de 11%

- Scènes nationales et conventionnées : 10%
- Festivals : 12%

> Les villes interviennent en moyenne à hauteur de 39%, avec un soutien accru aux équipements.

- Scènes nationales et conventionnées : 66%
- Festivals : 31%

Les structures de formation : 15 structures – 27 millions d'euros

> Les écoles contrôlées perçoivent 4/5^e des financements

- 7 écoles Contrôlées : 81%
- 8 écoles supérieures et centre de formation professionnelle : 19%

> Les villes interviennent à hauteur de 74% sur le réseau de la formation, principalement sur les écoles contrôlées

- Part des villes dans le financement des écoles contrôlées : 87%
- Part des villes dans le financement des écoles supérieures : 21%

> Le ministère intervient à hauteur de 15% et de façon plus soutenue sur les écoles supérieures

- Part du ministère dans le financement des écoles contrôlées : 6%
- Part du ministère dans le financement des écoles supérieures : 51%

> La Région intervient à hauteur de 3,6%, exclusivement sur les écoles supérieures

- Part de la Région dans le financement des écoles contrôlées : 0%
- Part de la Région dans le financement des écoles supérieures : 19%

> Les départements interviennent à hauteur de 7%

- Part des départements dans le financement des écoles contrôlées : 7%
- Part des départements dans le financement des écoles supérieures : 9%

Financement du réseau subventionné par le ministère de la Culture en 2003

Éléments de synthèse

2003	MCC	Région	Dpts	Villes	Autre*	Total
2 CDN 2 centres nationaux spect.	4 948 961	350 960	730 900	2 667 410	0	8 698 231
%	56,9%	4,0%	8,4%	30,7%	0,0%	100,0%
2 CCN	2 486 490	901 409	300 000	1 589 976	0	5 277 875
%	47,1%	17,1%	5,7%	30,1%	0,0%	100,0%
2 Centres nationaux de création musicale	747 000	121 960	121 100	330 440	0	1 320 500
%	56,6%	9,2%	9,2%	25,0%	0,0%	100,0%
3 orchestres régionaux	2 180 021	1 272 080	1 276 801	1 941 530	0	6 670 432
%	32,7%	19,1%	19,1%	29,1%	0,0%	100,0%
2 opéras	1 126 896	0	260 000	22 311 939	0	23 698 835
%	4,8%	0,0%	1,1%	94,1%	0,0%	100,0%
57 cies dramatiques	2 299 772	1 082 086	945 542	2 162 641	0	6 460 041
%	35,6%	16,8%	14,6%	33,5%	0,0%	100,0%
18 cies chorégraphiques	633 731	147 490	275 000	247 689	0	1 303 910
%	48,6%	11,3%	21,1%	19,0%	0,0%	100,0%
32 ensembles musicaux	635 094	92 933	93 962	150 126	0	972 115
%	65,3%	9,6%	9,7%	15,4%	0,0%	100,0%
4 scènes nationales 5 scènes conventionnées	2 335 071	1 020 015	953 627	5 532 309	60 585	9 901 607
%	23,6%	10,3%	9,6%	55,9%	0,6%	100,0%
27 festivals	10 857 557	2 376 189	2 881 339	7 360 110	0	23 475 195
%	46,3%	10,1%	12,3%	31,4%	0,0%	100,0%
7 écoles contrôlées (3 CNR et 4 ENM)	1 365 360	0	1 548 505	19 010 309	0	21 924 174
%	6,2%	0,0%	7,1%	86,7%	0,0%	100,0%
8 écoles supérieures et professionnelles	2 642 245	966 113	449 567	1 085 578	0	5 143 503
%	51,4%	18,8%	8,7%	21,1%	0,0%	100,0%
TOTAL	32 261 323	8 332 619	9 843 447	64 394 959	60 585	114 862 933
%	28,1%	7,3%	8,6%	56,1%	0,1%	100,0%

Source : DEP / DMDTS

SOURCES

Production / Diffusion

Base de données RMDTS (Réseau Musiques Danse Théâtre et Spectacles) - Arcade

Base Agenda - Arcade

Données et territoires n°3 "L'emploi dans le spectacle vivant en Paca" - Publication Arcade, Janvier 2005
(Exploitations : Licences d'entrepreneur de spectacle)

La diffusion de spectacle vivant musical en région Paca – Etat des lieux de l'activité et situation de l'emploi –
Etude Arcade / Observatoire de la musique Paris, Septembre 2004.

Données sur les compagnies aidées en 2004 – Drac/Région/Arcade

Établissements et emploi

L'emploi dans le spectacle vivant en Paca - Données et territoires n°3 - Arcade, Janvier 2005

L'emploi culturel en région – D'après le recensement général de la population 1999 - Données de cadrage n°32 -
DEP, Avril 2004

Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du conseil national des professions du
spectacle (CNPS) 2003-2004" - Données de cadrage n°33 "Emploi et spectacle - DEP, Septembre 2004

Le marché du travail des artistes et des techniciens intermittents de l'audiovisuel et des spectacles 1987-2001
d'après la caisse des Congés spectacles – Données de cadrage n°34 - DEP, Octobre 2004

L'emploi dans le secteur culturel, d'après Insee Enquête Emploi – Données de cadrage n°35 - DEP, Octobre
2004

L'emploi dans les professions culturelles en 2002 – Données de cadrage n°36 - DEP, Octobre 2004

Le programme NSEJ dans le champ culturel en région Paca – Etude du collège coopératif Provence Alpes
Méditerranée, Octobre 2003

État des lieux et évolution des structures de diffusion des musiques actuelles en Paca (1996/1997-2000) –
ARCADE/PRMA, 2000.

Enquête Emploi dans les musiques actuelles – ARCADE/PRMA, janvier 2005

Formation

Formation arts du spectacle : structures et opérateurs en PACA – ARCADE/RMDTS

Fiches métiers et formation aux arts du spectacle en région PACA – ARCADE/Pôle métiers-formations – janvier
2005 (consultables sur le site internet de l'arcade rubrique "métiers et formations").

Financements publics

Données sur les financements publics de la culture en 1996 – Ministère de la Culture/DEP/DMDTS

Données sur les financements des réseaux subventionnés par l'Etat en 2003 – Ministère de la Culture/DMDTS

Données sur les financements publics de la culture en région Paca en 1999 – Arcade/Observatoire